

la



471 ON-8305-8-B
BIBLIOTHÈQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC A. P. Q.

re

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII — No 22 — Montréal, 19 août 1970



(Photo Hydro-Québec)

**Projet de plan conjoint provincial
des producteurs de lait nature**

page 5

**Début des congrès
régionaux de l'U.C.C.**

page 5

**D'Auteuil et Anglo Pulp
mis au pas par le M.T.F.**

page 9

Propcorn, un produit de conservation révolutionnaire pour le maïs vert, fait son entrée sur le marché du Québec

Cela fait deux ans que les agriculteurs des Îles Britanniques ont à leur disposition un produit de conservation révolutionnaire pour le maïs vert. Le nom de ce liquide de préservation est: Propcorn. Cette année, Propcorn fait son entrée sur le marché rural du Québec, lancé après des recherches approfondies et des essais pratiques faits sur les fermes anglaises ainsi que d'autres études dirigées par des savants canadiens. Le système, le but et l'efficacité du traitement au Propcorn soulèvent de nombreuses questions. Voici les réponses données par Wayne Taylor, directeur des produits chimiques pour l'agriculture de BP Pétroles Limitée.

(Propcorn fut approuvé en juin comme préservatif pour le blé d'Inde vert destiné à l'affouragement.)

Propcorn est une nouvelle technique pour le stockage du maïs vert à haute teneur en eau. Ce système de protection découvert par BP est révolutionnaire. Qu'est-ce qui a amené la mise au point d'un perfectionnement aussi sensationnel?

Wayne Taylor

D'année en année, les marges de profit de l'agriculture diminuent en fonction directe de l'accroissement vertigineux des frais généraux. Ceci a créé le besoin de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes pour le stockage du maïs d'affouragement vert. Propcorn représente la solution définitive à ce problème. C'est un système de traitement flexible, d'un coût raisonnable, qui peut s'adapter aux techniques actuelles d'engrangement du maïs sans gros investissement de capitaux. De plus, il peut être utilisé par les petits producteurs comme par les gros.

En quoi consiste le système Propcorn?

Wayne Taylor

Le système Propcorn est basé sur un préservatif liquide actif à 100% contre la moisissure et les bactéries lorsqu'il est pulvérisé sur le maïs vert. Ces deux facteurs sont les ennemis principaux de la valeur nutritive du maïs engrangé. Propcorn empêche la pourriture et la perte tout en éliminant les risques causés à l'homme et aux animaux. Le maïs traité au Propcorn n'est pas collant et peut être manipulé facilement.

Comment le Propcorn permet-il de réduire les frais de stockage et d'augmenter les profits?

Wayne Taylor

Le Propcorn constitue un système de traitement complet. Comme il combine les avantages de l'ensilage hermétique et ceux du séchage traditionnel, il élimine la nécessité d'investir de gros montants dans la construction de silos, de granges ou de système de séchage compliqués. En plus d'éliminer ces dépenses, il offre des avantages supplémentaires en réduisant les frais de maintenance et de main-d'œuvre. Le grain traité au Propcorn peut être conservé sans danger pendant plus de 10 mois et, à l'encontre des autres moyens de conservation, on peut manipuler le produit traité sans occasionner des pertes. Il peut être moulu ou écrasé sans perdre sa valeur nutritive. Il stimule aussi les animaux à manger davantage et à en-

graisser plus vite, il augmente les marges de profit.

Est-ce que le Propcorn offre d'autres avantages?

Wayne Taylor

Certainement. L'un des avantages "cachés" offerts par le traitement au Propcorn est de rendre possible un meilleur emploi du temps car le Propcorn permet de récolter efficacement et sans interruption. Il diminue aussi considérablement les frais de transport et les périodes d'attente.

Comment le traitement au Propcorn se compare-t-il au séchage?

Wayne Taylor

Lors du séchage, le maïs perd de 15% à 25% et même jusqu'à 35% de sa teneur en eau. Le séchage nécessite aussi de lourdes dépenses en machinerie ainsi que beaucoup de manutention, donc de temps. Il double presque le temps consacré à la récolte. Les nombreuses manutentions exigées par le séchage occasionnent du gaspillage. Il offre par contre l'avantage d'être un traitement portable, pouvant être fait sur place. Par ailleurs, le séchage du maïs peut engendrer des pertes d'efficacité nutritive allant jusqu'à 15% dans l'affouragement des ruminants lorsqu'on le compare au maïs vert.

Comparé à l'ensilage, le traitement au Propcorn offre-t-il aussi des avantages?

Wayne Taylor

Ici aussi, on se heurte une fois de plus à de grosses dépenses. La fermentation dans des silos hermétiques cause une perte de matière sèche de 5%. Quoique le maïs d'ensilage à haute teneur en eau soit plus nourrissant que le maïs sec, il faut l'utiliser immédiatement au sortir du silo si l'on veut éviter des pertes. Par contre, lors de la récolte, l'ensilage permet une meilleure utilisation du temps comparé au séchage.

Qu'offre le traitement au Propcorn?

Wayne Taylor

Le système de traitement au Propcorn combine les avantages des deux systèmes précédents. Il permet d'entreposer le maïs traité presque n'importe où, pourvu qu'il soit à l'abri de la pluie. Il n'exige que peu de manutention et il suffit d'un minimum d'équipement pour l'appliquer. L'entreposage en tas, sur le plancher, est le plus économique et, grâce au Propcorn, ce système devient possible et pratique. De plus, il n'impose aucune restriction sur le choix de l'entreposage. Une fois traité, le maïs peut être manipulé en vrac, sans aucune perte. Et, même moulu ou écrasé, on peut le transférer d'un endroit à l'autre sans diminuer sa valeur nutritive, ce qui permet d'en préparer de plus grandes quantités à la fois.

Le traitement au Propcorn est efficace sur quels grains?

Wayne Taylor

En Angleterre, il a été utilisé avec succès, en toute sûreté, pour l'engrangement de l'orge, de l'avoine, du blé, du maïs épluché et du soja verts. Au Canada, son permis d'enregistrement ne couvre que la protection du maïs pour le moment.



Voici l'un des deux appareils mis au point d'après les données de BP Pétroles Limitée pour le traitement du maïs vert. Tous deux sont équipés d'un moteur électrique de 3/4 c.v. fonctionnant sur courant alternatif de 110 volts et approuvé par le C.S.A. A l'usage, les deux systèmes ont permis d'obtenir un taux de mélange de 99.5%. Le Propcorn est vaporisé sur le maïs au bas de la vis sans fin, au point de turbulence maximale, pour permettre le meilleur mélange possible. (—)

Le Propcorn est-il un poison?

Wayne Taylor

Le Propcorn est un produit de très haute pureté et le maïs traité n'est pas nuisible aux être humains ni aux animaux. C'est un acide organique doux qui ressemble au vinaigre et tous les animaux le métabolisent facilement. En soi, il possède une valeur nutritive positive quoique assez restreinte en pratique par les faibles quantités requises par le traitement. L'évidence que le Propcorn n'est pas toxique est fournie par le fait que, malgré qu'il s'agisse d'un produit organique de synthèse, on en trouve dans le système digestif des ruminants sains.

Tous les animaux peuvent-ils être nourris au maïs traité avec le Propcorn?

Wayne Taylor

D'excellents résultats ont été obtenus en nourrissant des animaux laitiers et de boucherie, des porcs, des moutons et des volailles avec du maïs traité au Propcorn. Son goût est bon et le taux de croissance est égal, sinon meilleur, que celui obtenu avec le maïs non traité. La santé des animaux ne subit aucun changement lors des essais.

À propos de recherches, quels essais pratiques et commerciaux a-t-on faits en ce qui concerne l'affouragement avec du maïs traité au Propcorn? Qui a fait ces recherches et quels en ont été les résultats?

Wayne Taylor

Des essais d'affouragement ont été faits par les facultés de sciences animales du Collège Macdonald et de l'Université de Guelph. Les résultats obtenus avec les vaches laitières ont démontré que l'affouragement par le maïs traité au Propcorn donnait des résultats conformes aux standards habituels. Dans les cas d'animaux de boucherie, le Propcorn a démontré une efficacité plus marquée, le poids des cochons

ayant accusé un surcroît d'augmentation. Les essais pratiqués sur la volaille donnèrent aussi des résultats satisfaisants. En plus des expériences entreprises au Canada, de bons résultats furent obtenus sur une base commerciale en Angleterre. À ceci, il faut ajouter les recherches poussées faites dans les centres de recherches britanniques.

Est-ce que le traitement au Propcorn coûte cher?

Wayne Taylor

Absolument pas. De plus, il n'exige pas d'appareillage coûteux. Ni le produit, ni l'équipement nécessaire au traitement ne coûtent cher. Le coût du traitement au Propcorn varie quelque peu suivant la teneur en eau du maïs car les quantités de Propcorn requises varient entre un et deux gallons environ par tonne de maïs vert suivant le pourcentage d'eau qu'il contient. Ainsi, le coût du traitement s'échelonne entre \$2.15 et \$6.40 par tonne. L'appareil nécessaire au traitement comprend un vaporisateur spécial peu coûteux, le produit et un appareil approuvé pour mesurer le taux d'humidité. Il est important que les agriculteurs utilisent l'équipement fourni et n'essaient pas de fabriquer le leur. Les applicateurs fournis par BP ont été mis au point spécialement pour ce traitement et leur efficacité est prouvée.

Où peut-on se procurer tout le matériel nécessaire au traitement par le Propcorn?

Wayne Taylor

Le système de traitement au Propcorn est fourni sous forme d'offre combinée par les agents dépositaires de BP Pétroles Limitée.

On peut se procurer un livret de renseignements concernant le Propcorn chez BP Pétroles Limitée. (—)

Salon de l'Agriculture

Avis aux participants

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la date finale pour l'envoi des inscriptions et des échantillons pour les concours d'amélioration des produits laitiers et de qualité des produits de la conserverie est fixée au 14 septembre 1970.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Fromagerie Belle Rivière Inc. une demande de permis pour la fabrication de fromage type mozzarella, parmesan, pour pizza, râpé, en brique, feta, dans son usine située à Sainte-Scholastique, comté de Deux-Montagnes, et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 2 septembre 1970, à 11:30 heures du matin, au no 201 est, boulevard Crémazie, à Montréal, lors de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Montréal, le 11 août 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC,

Par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec une requête à l'effet que la Crémère Bouchard Limitée soit exclue de l'application de l'ordonnance T-25 de la Régie publiée dans la Gazette officielle de Québec le 13 juin 1970.

En conséquence, la Régie tiendra une audience publique le 2 septembre 1970, à onze heures du matin, au no 201 est, boulevard Crémazie à Montréal, lors de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Montréal, le 11 août 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC,

Par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

Gain de cause des producteurs d'oeufs de consommation du Québec

La Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec vient de franchir une étape importante de la courte histoire de la commercialisation des oeufs de consommation, par l'entremise d'une agence provinciale de vente, au Québec.

En effet, à la suite d'une audition de huit jours en Cour Supérieure, l'honorable juge Antonio Lamer rendait, le 29 juillet 1970, un jugement rejetant la requête pour l'émission d'un bref d'évocation et pour l'émission d'une injonction interlocutoire.

En fait, cette décision de la cour reconnaît à 2,100 producteurs d'oeufs de consommation au Québec, le droit de s'occuper de la commercialisation de leur produit, à l'intérieur des pouvoirs que leur accorde la loi de mise en marché des produits agricoles.

L'U.C.C. n'est pas sans se réjouir de ce résultat et croit sincèrement que les producteurs agricoles qui veulent véritablement s'organiser et se discipliner pourront, dans l'avenir, faire respecter leurs droits, même dans une économie où l'on veut que la Loi du plus fort soit toujours la meilleure.

Il est quand même assez difficile de n'être pas un peu ébranlé en constatant combien il est pénible et coûteux de faire triompher le "bon sens" quand des intérêts économiques sont en jeu.

L'agence de vente des oeufs de consommation mise sur pied par le plan conjoint des oeufs s'est donné comme but d'ordonner la commercialisation du produit en établissant des disciplines susceptibles de simplifier le processus de commercialisation de la même façon qu'ont pu le faire une foule d'entreprises privées qui commercialisent leur produit de façon logique et ordonnée. Il y a quand même aujourd'hui dans notre économie libérale des produits qui sont commercialisés avec des disciplines rigides, où le processus de fixation des prix respecte les coûts de production pour la protection des entreprises concernées. Pourtant, personne ne s'en offusque et tout le monde se plie aux disciplines établies.

Ceci étant dit, l'U.C.C. souhaite l'établissement d'un climat de confiance entre tous ceux qui sont intéressés à la commercialisation des oeufs. Elle entend d'ailleurs travailler dans ce sens.

Pour les producteurs, l'objectif à atteindre est la recherche d'un prix stable pour leur produit dans un système ordonné de commercialisation où il sera tenu compte de leur coût de production et d'une juste rémunération pour leur travail. Pour ce faire, il leur faut, pour un certain nombre, changer quelque peu leurs habitudes antérieures et consacrer la totalité de leurs énergies à l'amélioration et au développement de leur production.

Pour les postes de classification, les conditions d'opération étant déterminées dans un contrat passé

avec le plan conjoint, il s'agit de s'atteler à la tâche pour l'amélioration d'opérations qui assureront aux producteurs la meilleure manipulation du produit afin de pouvoir, par la suite, assurer le commerce et le consommateur d'un produit dont le volume et la qualité ne laisseront aucun doute.

Quant aux distributeurs, leur tâche est aussi importante que l'est la distribution d'un produit dans le monde moderne de la commercialisation des produits d'alimentation.

Les détaillants et le consommateur, les deux derniers maillons de la chaîne y trouveront certes leur dû et seront assurés d'un produit de qualité à des prix raisonnables, à la condition qu'ils acceptent de jouer franc jeu.

C'est dans un climat de confiance, cartes sur table, que l'agence de vente pourra donner sa pleine mesure. Le consommateur québécois pourra connaître de façon permanente le pourquoi du prix du produit, le coût de chacune des phases de sa commercialisation. Il sera assuré de la qualité de son produit tout en se ménageant un approvisionnement régulier. Quant aux producteurs eux-mêmes, la sécurité du revenu leur permettra de continuer de progresser en investissant davantage dans une production qui leur permettra de vivre.

Jean-Marc KIROUAC.

la des champs PAR D. E. GRANDPRÉ

DEUX VERSIONS D'UN RAPPORT

Cette chronique a fait jusqu'ici peu de cas du rapport sur l'agriculture des années 1970, oeuvre de la Commission de planification de l'agriculture canadienne (Task Force). Notre intention n'est pas non plus de le commenter aujourd'hui dans ses grandes lignes, encore moins dans ses détails. D'abord parce que de tels commentaires, même abrégés à l'extrême, risqueraient de barbouiller long de papier; ensuite parce que la substance du rapport se prête à bien des interprétations différentes, pour ne pas dire qu'elle peut s'adapter à tous les goûts.

Notre intention est simplement de dégager un aspect de deux analyses fort divergentes à propos des conclusions de cet ouvrage, divergentes surtout parce que venant de deux régions qui sont loin de se ressembler comme deux jumelles. Les analyses ont paru en pages éditoriales de deux journaux agricoles, l'un publié dans le centre même — le vrai centre — du pays et l'autre dans une province de l'Atlantique, où la nature et les conditions de l'agriculture ne diffèrent pas tellement de celles qu'on trouve dans plusieurs régions du Québec. L'objectif visé dans ce message: tenter de mieux comprendre le point de vue exposé dans le deuxième cas, c'est-à-dire celui de la région la moins favorisée.

National vs régional

Le journal du centre du pays, sans approuver aveuglément le rapport en question, se réjouit d'un fait saillant, savoir que les auteurs favorisent la mise en oeuvre d'une politique vraiment nationale de l'agriculture durant les années 70; rejettent les thèses et propositions régionales, voire ce qu'ils ap-

pellent sans ambages les intérêts parois-

Faute d'une telle politique nationale dont l'adoption se fait pressante, selon l'éditorialiste, il y a danger que les diverses parties du pays soient divisées par une série de cloisons plus ou moins étanches, allant à l'encontre de l'unité du pays. Devant une telle éventualité, les problèmes de l'agriculture seraient exposés à empirer au lieu de s'améliorer. La publication du rapport nous fournit l'occasion, ou jamais, de passer à l'action collective, à une rénovation nationale de l'agriculture, dit-il en substance.

De son côté, le journal agricole de la région atlantique résume ainsi sa pensée: toute politique, tout programme agricole d'envergure nationale est toujours enclin à avantager les régions les mieux nanties, entre autres les grandes fermes, les gros troupeaux et les agglomérations urbaines le plus densément peuplées.

On accorde peu ou l'on ne prête aucune attention aux provinces qui, de par leur climat, leur topographie, leurs autres aspects naturels et leur éloignement des grands marchés; en d'autres termes aux régions qui sont impuissantes à répondre aux conditions et aux exigences d'une parcellaire politique (nationale) en ce qui a trait au volume de production par ferme ou par travailleur.

Sources de malaises

Ce n'est pas la première fois que les provinces de l'extrême-est — et, avec elles, certaines parties du Québec — soulèvent leurs objections aux programmes à l'échelon national. Ces dernières années surtout, elles et leurs représentants ont déclaré à maintes

reprises qu'une sorte de régionalisme est leur porte de salut et qu'il devrait y avoir force de loi en bien des domaines.

Certains hauts fonctionnaires d'Ottawa en savent quelque chose. En politique laitière, par exemple, les représentants de la région atlantique soutiennent que leurs producteurs sont traités injustement. Ils ne comprennent pas que les producteurs laitiers soient fortement pénalisés, pour excédents de production, par la politique laitière alors que la production régionale ou provinciale ne suffit pas ou suffit à peine aux besoins de la population en lait ou en produits laitiers.

Autres craintes

Ce n'est là qu'un exemple entre plusieurs. Ainsi, des provinces sont loin de cultiver suffisamment de grains — parfois de fourrages — pour alimenter leurs troupeaux (de vaches, de porcs, de volailles et de bovins de boucherie); en conséquence, elles redoutent constamment qu'on leur coupe les vivres venant de l'Ouest, que disparaisse en d'autres termes l'allocation au transport des grains en provenance des Prairies. C'est une menace qui revient fréquemment à l'ordre du jour dans les milieux officiels et les frapperait durement si elle devenait réalité.

En ce qui a trait à leur production excédentaire, les pommes de terre surtout, c'est une région éloignée des grands marchés comme Montréal et Toronto, sans parler des marchés de l'Ouest qui s'approvisionnent maintenant à même leurs propres plantations au lieu d'aller chercher en Ontario

et en Colombie le volume supplémentaire dont ils avaient besoin autrefois.

Toute l'économie

Ajoutez à cela que les producteurs de tubercules craignent à juste titre les relèvements des frais de transport, soit par chemin de fer, soit par camion. Sauf erreur, ces frais absorbent à eux seuls de 30 à 40 cents par dollar de pommes de terre transportées à Montréal ou dans la Ville-Reine.

Donc, tout programme d'envergure nationale en agriculture peut, à leurs yeux, compromettre non seulement l'existence de leurs fermes et de leurs fermiers, mais encore la survie de leurs centres urbains, également la prospérité relative et même la survie de leurs centres urbains de moyennes et de petites dimensions, voire de leurs villages. Ceux-ci parviennent la plupart du temps à vivre plus ou moins des fermes de leur voisinage. Advenant la disparition de ces exploitations agricoles, bien des établissements commerciaux trouveraient la vie dure: meuneries, dépôts de machines aratoires, épiceries, quincailleries, usines hydroélectriques, sans parler des caisses populaires et des banques.

En outre, les marchés d'exportation ne préoccupent pas tellement ces provinces de sorte qu'elles n'ont pas la même façon d'envisager l'efficacité et l'efficacéité que d'autres régions plus favorisées du pays, celles-ci par la fertilité de leur sol, leurs possibilités d'irrigation, leur proximité des marchés et leur potentiel de production. Nous aurons l'occasion de revenir sur les grandeurs et les misères de la région atlantique.

Documentaire

L'ANIMATION COOPÉRATIVE À LA C.A. DE GRANBY

Une expérience de participation

II
(Suite)

c) Structure et fonctionnement de l'organisme de promotion coopérative

1) Comité de solidarité.

Chaque année, le conseil d'administration est tenu d'élire un "comité de solidarité" composé

Un texte de
Rolland-P. Sabourin

du président de la coopérative et de quatre membres du conseil d'administration.

Il est important de répéter ici que les membres du conseil d'administration sont tous des cultivateurs sociétaires. Le Comité de solidarité a pour fonction d'aider le conseil d'administration et les gestionnaires à étudier et à préparer, selon la loi et la meilleure tradition coopérative, le plan directeur d'orientation et de développement de la coopérative et de ses activités de manière à ce qu'elle puisse répondre toujours mieux aux besoins réels de ses membres et de l'agriculture en général. Le Comité de solidarité a aussi la responsabilité de promouvoir le développement de la coopérative et de voir à la formation et au perfectionnement des sociétaires dans le domaine de la coopération. Ce comité a trois autres objectifs; il doit: 1) encourager les épouses des coopérateurs à s'intéresser le plus possible à la vie de la coopérative; 2) préparer la relève en intégrant les jeunes coopérateurs à la coopérative et au mouvement coopératif; 3) nommer les animateurs.

2) L'équipe d'animateurs.

L'équipe d'animateurs fut formée par le Comité de solidarité. Les membres furent choisis dans toutes les paroisses desservies par la coopérative de manière à ce que chacun des animateurs représente dix membres. A cette équipe d'animateurs proprement dite, le Comité de solidarité ajouta un certain nombre de suppléants; ces "réservistes" comme on les appelle ordinairement, sont invités à assister aux réunions afin de se préparer à devenir animateurs; cette promotion a lieu lorsqu'il faut ajouter des animateurs à l'équipe à la suite de l'adhésion de nouveaux membres ou lorsqu'il faut remplacer des animateurs démis ou démissionnaires. En 1969, on comptait 810 animateurs et 229 suppléants.

A trois reprises, le Comité de solidarité a formé des groupes

de fils de membres; ceux-ci furent invités à travailler avec les animateurs auprès des autres jeunes cultivateurs. Étant donné que cette expérience n'a pas donné les résultats souhaités, on est actuellement à étudier une nouvelle formule.

Les membres choisis pour devenir animateurs sont invités par écrit à accepter ce poste. Si le membre accepte, il devra assister aux réunions d'étude et participer dans toute la mesure du possible au travail de l'équipe. S'il le désire, il demeurera animateur tant qu'il sera membre de la coopérative. Toutefois, son nom sera rayé de la liste des animateurs après trois absences non motivées pendant une période de douze mois.

3) Le Service d'action et de formation coopérative.

Ce service est un organisme de direction et d'administration. Il a pour fonction d'aider le Comité de solidarité: 1) à promouvoir le développement et la consolidation de la coopérative; 2) à fournir aux animateurs et aux membres les renseignements au sujet du fonctionnement de la coopérative et de la situation économique et sociale. Ce service doit en fait fournir toute l'assistance technique dont le Comité de solidarité a besoin pour atteindre ses buts. Le secrétaire-général de la coopérative assure la direction de ce Service qui compte aujourd'hui six conseillers à temps complet. Ces conseillers sont des techniciens en coopération et en agriculture.

4) Le service coopérateur.

La formation principale du "service coopérateur" est de veiller à ce que les rapports entre les sociétaires et la coopérative soient les meilleurs possibles. Le service attache beaucoup d'importance au facteur humain. Son coordonnateur est un véritable protecteur des intérêts des sociétaires; il doit entendre toutes les demandes et revendications des sociétaires. Il veille à ce que tout cas litigieux impliquant un ou des sociétaires soit étudié avec attention et avec esprit de justice et d'équité. Il voit également à ce qu'il existe une coordination, une collaboration et des consultations suivies entre les différents services économiques dont la raison d'être est de répondre aux besoins matériels des sociétaires. Le coordonnateur surveille enfin l'application des règlements d'entraide et est chargé de les interpréter au besoin.

5) Les conseillers en coopération.

Les conseillers en coopération sont les représentants du Service d'action et de formation coopérative et du Service coopérateur dans chacune des régions du territoire de la coopérative. Comme il a été mentionné plus haut, ces conseillers sont des techniciens

en coopération et en agriculture. A ce titre, leur préoccupation majeure est de voir, en travaillant en étroite collaboration avec les animateurs, à la mise en oeuvre du programme d'action de ces services. A l'occasion, ces conseillers apportent leur concours aux services économiques, en particulier lorsqu'il s'agit de l'amélioration de la qualité du lait, de la conso-

litation des courses de ramassage du lait ainsi que de la rétrocession d'équipement laitier, étant donné que ces activités requièrent une connaissance de nombreux éléments ayant trait à la coopérative et à la coopération en général. Enfin, ces conseillers doivent s'occuper de tenir à jour l'étude socio-économique de leur région.

(A suivre)

Naissance d'un nouveau protectionnisme aux États-Unis?

L'agriculture canadienne pourrait en souffrir

Récemment, une nouvelle de la Presse Canadienne a fait son tour de presse au Canada, telle nouvelle concernant les travaux du comité de l'Agriculture du Sénat américain sur un nouveau projet de loi relatif à l'inspection des viandes. Nous citons la nouvelle telle que parue dans le journal La Presse de Montréal.

"Le projet, d'une rigueur exceptionnelle, pourrait mettre en danger les importations de viande du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Amérique Latine.

"C'est le sénateur Mike Mansfield, leader démocrate au Sénat, qui a préconisé l'inspection fédérale de toutes les viandes importées, qu'elles soient en conserves, séchées, fraîches ou surgelées.

"Le sénateur démocrate Quentin Burdick a déclaré au comité que les lois actuelles sont si inadéquates que des millions de livres de viande qui entrent chaque année aux États-Unis, un pour cent seulement subissent un examen complet.

"Les partisans du bill considèrent d'autre part qu'il contribuera de façon indirecte à couper les importations qui ont été plus nombreuses que jamais cette année. A leur avis, les exportateurs de viande étrangers hésiteront à envoyer de grandes quantités de leurs produits aux États-Unis si leur viande est soumise à la même inspection rigoureuse que les produits domestiques.

"Le secrétariat de l'Agriculture s'oppose toutefois au projet de loi qui, selon lui, prévoit des restrictions "trop sévères" et pourraient mettre en danger les ventes d'autres produits agricoles des États-Unis.

"Le représentant démocrate du Montana au Congrès, M. John Melcher, a déclaré au comité qu'une enquête personnelle avait révélé que d'importantes quantités de viande contaminée entraient actuellement aux États-Unis. M. Melcher est vétérinaire.

"Un représentant du secrétariat le docteur Ryman Steinmetz, a affirmé pour sa part, que "les viandes préparées dans les pays étrangers en vue d'être exportées aux États-Unis étaient soumises à la même inspection et répondaient aux mêmes normes que celles qui sont exigées aux États-Unis".

Depuis déjà plusieurs mois, soit quelque temps après l'accession du gouvernement Nixon, le vieil esprit protectionniste des États-Unis relève la tête. Il se manifeste de diverses façons mais en tant que le commerce des produits agricoles est concerné, il semble revêtir une agressivité assez forte. Divers groupes de producteurs agricoles exercent indiscutablement des pressions très fortes pour la fermeture de la frontière américaine à l'importation d'une foule de produits, que ces produits proviennent du Canada ou d'ailleurs. Jusqu'ici, les représentants du ministère de l'Agriculture de ce pays semblent adopter une attitude plus ouverte, profitant de diverses occasions pour rappeler que le commerce est une route à deux voies et que l'application de restrictions trop sévères à l'importation risquerait, par la réaction des pays fournisseurs, de compromettre sérieusement l'exportation de produits agricoles américains qui doivent s'écouler sur des marchés extérieurs.

Le protectionnisme peut épouser diverses formes plus ou moins subtiles. Si l'embargo demeure la forme la plus absolue et la plus simple, une sévérité excessive sur les produits importés peut donner des résultats identiques. L'avantage du recours à la deuxième méthode est qu'on obtient les résultats recherchés tout en ne mettant pas en cause la philosophie de la politique commerciale. A la suite de ce que nous avons lu récemment dans les journaux et revues, on peut s'interroger à bon droit sur les intentions réelles de plusieurs hommes politiques américains en matière de commerce international.

Nous attirons l'attention du lecteur sur cette question, tout en maintenant une certaine réserve sur la signification et l'interprétation des nouvelles que nous pouvons lire dans les journaux, parce que le marché américain représente indiscutablement une grande importance pour notre agriculture. Le commerce des produits agricoles entre le Canada et les États-Unis est très élevé dans les deux sens. Pour plusieurs produits, ce marché constitue pour nous le marché le plus disponible, le plus rentable et le plus permanent. La même chose est vraie aussi pour le Canada vis-à-vis certaines catégories de producteurs américains.

Aucun commentaire officiel n'a encore été émis par les milieux gouvernementaux canadiens à ce sujet. Ils attendent probablement des attitudes plus définitives des comités du Sénat des États-Unis avant de se prononcer. Mais ayons la puce à l'oreille.

Rencontre Fédération, Fédérée et Conseil de l'Industrie Laitière

Une rencontre pour échange de points de vue aura lieu entre l'exécutif de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et quelques représentants de la Coopérative Fédérée et du Conseil de l'Industrie Laitière, le 26 août. La Régie des marchés agricoles assistera également à cette réunion.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants: contingentement, paiement du lait selon l'utilisation, convention provinciale de transport et existence des autres plans conjoints de lait industriel.

Contingentement

Tel qu'annoncé il y a quelques semaines, la Fédération des producteurs de lait industriel a adopté et déposé à la Régie des marchés agricoles, le 17 juillet, un projet de règlement visant le contingentement de la mise en marché du lait au Québec. En vertu de ce règlement, chaque producteur se verra attribuer un quota de livraison. La participation des usines laitières à l'application de ce règlement se manifestera principalement par la retenue des contributions pour les frais d'exportation, fixées à 26¢ le 100 livres pour les livraisons contingentées et à \$2.50 le 100 livres pour les livraisons hors quota. La rencontre permettra d'échanger sur l'application du contingentement.

Paiement du lait selon l'utilisation

Lors des négociations de la première convention de vente, la Fédération demandait que le lait soit payé selon l'utilisation. La Régie des marchés agricoles, tout en se montrant favorable à ce système qui existe d'ailleurs chez les producteurs de lait nature, estimait qu'il devait s'accompagner de la péréquation. Lors de la dernière assemblée générale annuelle, les délégués ont adopté une résolution demandant à la Fédération de faire les études nécessaires pour établir une formule de péréquation, afin d'obtenir le paiement du lait selon l'utilisation. La Fédération donne ainsi suite à la résolution de l'assemblée générale.

Convention provinciale de transport

Jusqu'à maintenant, les négociations sur le transport se font régionalement. La Fédération envisage la négociation d'une convention générale concernant les conditions et les taux de transport.

Existence des autres plans conjoints

En plus du plan conjoint provincial, trois plans conjoints d'usine s'appliquent chez les producteurs de lait industriel. Le Conseil de l'Industrie Laitière a demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion.

ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE

(Ci-après appelée la Compagnie)

Siège social: Montréal

AVIS D'ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES

Avis est par les présentes donné que les ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES 1970 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans les régions mentionnées plus bas seront tenues aux lieux, dates et heures indiqués ci-après:

RÉGION	DATE	LIEU	HEURE
Québec-Sud	le 27 août 1970	St-Joseph	1:30 hre P.M.
Côte-du-Sud	le 8 sept. 1970	La Pocatière	1:30 hre P.M.
Gaspé	le 13 sept. 1970	Caplan	1:30 hre P.M.

DESCRIPTION DES RÉGIONS

Québec-Sud: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud.
Côte-du-Sud: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Côte-du-Sud.
Gaspé: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé.

REMARQUE

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de ces assemblées régionales annuelles, à élire des délégués et des substituts pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

Le Secrétaire,
Pierre-Eug. PROULX

Donné, à Montréal, le 13 août 1970.

Projet de plan conjoint provincial des producteurs de lait nature

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Syndicats de Producteurs de Lait Nature du Québec a adopté à sa dernière réunion de Drummondville une très importante résolution ayant pour effet de mettre au point dans les prochaines semaines un projet précis de plan conjoint provincial, couvrant tout le lait des producteurs ayant un quota de classe 1.

Cette décision surprise des dirigeants du lait nature est une réponse à la demande

d'ordonnance de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec auprès de la Régie des Marchés Agricoles, à l'effet d'imposer aux producteurs de lait nature les mêmes obligations que celles stipulées dans le règlement de contingentement de la F.P.L.I.Q. La décision découle en outre de la demande du Conseil Général de l'U.C.C. pour que les producteurs de lait nature revisent leur position vis-à-vis le contingentement.

Le projet d'un plan conjoint provincial de lait nature implique l'amendement des principaux plans régionaux existants de même qu'une réglementation dans laquelle on retrouvera à la fois: 1) la péréquation; 2) le quota de classe 1 négociable; 3) le quota de mise en marché au moins équivalent à celui que se donneront les autres producteurs canadiens; 4) la participation aux subsides fédéraux;

5) la participation aux frais à l'exportation; 6) la publicité au Bureau Canadien du Lait.

Une ordonnance

Le texte de la résolution prévoit que si le plan conjoint provincial ne peut être voté aussi rapidement que se dressera la réglementation proposée, la Régie des Marchés Agricoles est alors requise de

passer une ordonnance dans les mêmes termes que cette réglementation. Toutefois, l'intervention réclamée ne devrait pas avoir lieu avant qu'un projet complet n'ait été soumis par le Conseil d'Administration de la Fédération à son assemblée générale, pour fins d'approbation.

En outre, le Comité exécutif de la Fédération a été chargé de faire toutes les démarches jugées nécessaires, après quoi il devra convoquer une assemblée du Conseil d'Administration ainsi que l'assemblée générale spéciale de la Fédération.

Parallèlement à la préparation du projet, la Fédération compte sur l'U.C.C. pour expliquer aux producteurs ayant un quota de classe 1 la nécessité d'un plan conjoint couvrant tout leur lait. Elle souhaite également que le personnel des bureaux provincial et régionaux de l'U.C.C. informe les producteurs dans le champ des répercussions qu'une telle décision aura sur l'ensemble de la politique laitière nationale.

Rappelons enfin que le Conseil général de l'U.C.C. avait accordé un délai de trois semaines à la Fédération des Producteurs de lait nature pour réviser leur position. Il a décidé qu'à échéance de ce délai, advenant qu'aucune entente n'ait pu intervenir entre les deux groupes de producteurs, on convoquerait une nouvelle réunion des conseillers généraux pour décision finale.

Les événements à venir

- MATANE, 23 août, 9 heures, École polyvalente St-Rédempteur: congrès régional partiel de la Fédération UCC de Rimouski.
- ST-CYPRIEN, 25 août, 9 heures: congrès régional partiel de la Fédération UCC de Rimouski.
- LA POCATIÈRE, 25 août, 9h.30: congrès régional de la Fédération UCC de Côte-du-Sud.
- LOUISEVILLE, 25 août, 20 heures, restaurant "Miss Louiseville": congrès de secteur de la Fédération UCC de la Mauricie.
- ST-SÉBASTIEN, 26 août, 8h.30: congrès de secteur de la Fédération UCC de St-Hyacinthe.
- ST-JOSEPH-DE-BEAUCE, 27 août, 9h.30, École Veilleux: congrès régional et assemblée générale de la Fédération UCC de Québec-Sud.
- STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN, 27 août, 20 heures, Salle paroissiale: congrès de secteur de la Fédération UCC de la Mauricie.
- ST-LIBOIRE, 27 août, 8h.30: congrès de secteur de la Fédération UCC de St-Hyacinthe.

Début des congrès régionaux

C'est la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski qui tient la première cette année ses congrès annuels. Les cultivateurs membres de l'U.C.C. sont invités les 23 et 25 août prochain, respectivement à l'école polyvalente de Matane et à la salle du Collège de St-Cyprien, à compter de 9 hres a.m., sous la présidence de M. Léonard Otis.

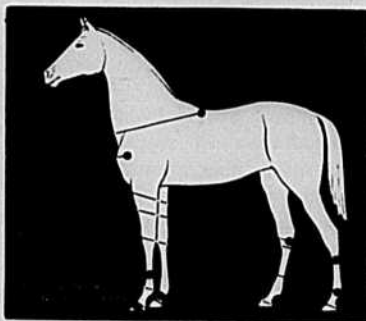
Fédération de Québec-Sud

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud tiendra son congrès annuel jeudi, le 27 août prochain, de 9 hres a.m.

à 4 hres p.m., à l'École Veilleux, de St-Joseph de Beauce. Tous les membres et délégués des comités de Beauce, Dorchester et d'une partie de Frontenac sont instamment priés d'assister à cette assemblée annuelle très importante.

A noter également que la Fédération de l'U.C.C. de Côte-du-Sud a fixé au 25 août la tenue de son congrès régional cependant que les deux fédérations de St-Hyacinthe et de la Mauricie ont prévu chacune quatre mini-congrès dont on pourra prendre connaissance de la cédule dans la rubrique "Les Événements à venir".

8 points critiques



Traitez-les à l' ABSORBINE

Au premier signe, appliquez de l'Absorbine non diluée sur la partie atteinte. L'Absorbine extirpe le mal. Ses propriétés antiseptiques aident à prévenir l'infection. Ni cloques, ni pelade. En flacon de 12 onces ou en contenant économique d'un gallon.

W. F. Young, Inc.,
Montréal 19, P.Q.



Les primes à la qualité des porcs prendront fin en 1970

Le gouvernement fédéral mettra fin, à partir du 31 décembre 1970, à son programme de primes à la qualité du porc. Déjà, il avait commencé à réduire la prime au moment de l'entrée en vigueur du nouveau système d'évaluation des porcs, le 31 décembre 1968.

Dans un communiqué émis par le ministère de l'Agriculture du Canada, il est dit que les autorités tiennent à signaler quelques mois d'avance la date à laquelle le paie-

ment de la prime prendra fin. Ce geste, affirme-t-on, serait conforme à la demande de tous les intéressés à l'industrie porcine en leur aidant à tracer leur programme d'action.

Interrogé à ce sujet, le président général de l'U.C.C., M. Albert Alain, a fait savoir qu'une telle décision de la part du gouvernement était contraire à son engagement. Il devait, dit-il, y avoir au préalable

(suite à la page 8)

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: BENOIT ROY
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

UTILISATION DU MAÏS

Le maïs peut être utilisé sous diverses formes. Ainsi, dans l'alimentation animale, on l'utilise directement à la ferme (auto-approvisionnement) ou dans la fabrication de plusieurs types de moulées.

Dans l'alimentation de l'homme, le maïs constitue une denrée très importante. On le retrouve sous diverses formes de céréales, de sirop, de farine, de flocons de semoule et surtout d'amidon. Dans les distilleries, pour la fabrication d'alcool, le maïs est une des plus importantes matières premières.

Au Québec, les meuneries et les distilleries offrent les débouchés les plus importants. Les brasseries du Québec utilisent le maïs sous forme de flocons (flakes) et semoule (meal).

... ET AUTO- APPROVISIONNEMENT

En 1967, 1968 et 1969, respectivement 74,3%, 60,2% et 48,7% de la récolte totale du maïs du Québec a été utilisée sur la ferme. Toutefois, bien que l'auto-approvisionnement ait diminué en pourcentage de la récolte totale, elle a augmenté en volume, puisque pour les mêmes années, elle s'est chiffrée à 1.158.000, 1.523.000 et 1.698.000 boisseaux.

L'auto-approvisionnement prend des formes diverses. De pair avec l'utilisation classique du maïs-grain dans l'alimentation des animaux, se développe d'une façon prometteuse l'utilisation du maïs sur épis pour l'alimentation des vaches laitières et celle du maïs-grain pour l'alimentation du porc.

L'auto-approvisionnement représente en elle-même une forme de mise en marché, en ce sens qu'elle s'effectue, au moyen de l'intégration verticale au niveau de la ferme. Cette intégration se fait au niveau de deux stades complémentaires de production: celui de la production du maïs et de la transformation de ce maïs en lait, bovins laitiers ou en chair (porcs).

En dépit d'une progression rapide

La production du maïs au Québec est encore excessivement faible

QUÉBEC — Bien qu'elle ait progressé jusqu'ici à un rythme rapide, la production québécoise de maïs-grain est encore excessivement faible par rapport à la production nord-américaine (États-Unis et Ontario). De plus, la production québécoise ne suffit pas à la demande de la Province.

Telles sont les deux constatations que fait Monsieur Maurice Hénault, agronome, à l'emploi du Service de la Mise en Marché du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dans une étude sur l'approvisionnement et l'utilisation du maïs-grain au Québec.

Production du maïs-grain dans le monde

	1955-1959	1960-1964	1966	1967	1968	1969
Production mondiale	6.480 0*	7.661 7	8.944 1	9.310 3	N.D.	N.D.
États-Unis	3.234 9	3.722 9	4.117 4	4.722 2	4.374 8	N.D.
Canada	30 7	35 3	66 3	74 1	81 2 (1)	73 4 (1)
Ontario	N.D.	N.D.	64 8	72 2	78 5	69 8
Québec	—	—	1.152 (2)	1.558 (2)	2.523 (2)	3.483 (1)

*En boisseaux ('000.000)

Source: The Corn Industry in Ontario, July 1969, Tableau 1.

N.D.: Non disponible

(1) Bureau Fédéral de la Statistique — No de Catalogue 22.022 F. (2) Bureau de la Statistique du Québec.

Forte demande de maïs-grain dans la province de Québec

On note une forte demande de maïs-grain au Québec présentement, puisqu'en plus d'utiliser sa propre production, la province doit s'approvisionner aux États-Unis et en Ontario pour plus de 80% de ses besoins.

En 1968, alors que l'approvisionnement total en maïs était au Québec de 21.312.801 boisseaux, les États-Unis ont répondu à 78% de la demande tandis que le Québec et l'Ontario ont respectivement satisfait 11,9% et 10,1% de ce marché.

En 1969, l'approvisionnement total était de 20.714.518 boisseaux. Le maïs américain représentait 66,5% de ce total, alors que le maïs de l'Ontario et du Québec représentait respectivement 16,6% et 16,9%.

Avant 1968, le maïs utilisé au Québec provenait presque exclusivement des États-Unis.

Maïs des États-Unis

Au Québec, le maïs américain trouve son principal débouché auprès des meuneries. En effet, l'étude effectuée par le Service de la Mise en Marché démontre qu'en 1968, 93,6% du maïs-grain importé des États-Unis était destiné aux

meuneries et 6,4% seulement aux distilleries, comparativement à 93,2% et 6,8% en 1969.

Le maïs américain destiné au Québec est assemblé dans les éleveurs à grain de Chicago et de Toledo. Après avoir été acheté à la Bourse de Commerce des Grains de Chicago, qui détermine en partie son prix, il est transporté par bateau jusqu'aux éleveurs à grain de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Ce grain est actuellement soumis à un tarif d'importation de huit cents le boisseau et ce, jusqu'en 1972 au moins.

Maïs ontarien

Contrairement au maïs américain, le maïs ontarien est surtout utilisé, au Québec, dans les distilleries. En 1968 et 1969, par exemple, 80,8% et 75,7% de cette céréale fut dirigé vers les distilleries. Les meuneries n'ont utilisé respectivement que 19,2% et 24,3% des importations ontariennes au cours de la même période.

Ce maïs est transporté au Québec presque exclusivement par rail. Il peut être acheté directement auprès des producteurs ou des groupes de producteurs qui en font la vente ou par l'intermédiaire de

marchands de grains ou de courtiers.

Maïs québécois

Le producteur québécois a d'abord produit du maïs-grain en vue d'une utilisation par les animaux de sa ferme. Par la suite, une partie du maïs québécois a été vendue au secteur commercial (meuneries, distilleries).

En 1968, 39,4% du maïs québécois (1.000.000 boisseaux) est entré dans le circuit commercial; 34,4% (873.000 boisseaux) a été acheminé vers les meuneries et 5% vers les distilleries. En 1969, 51,3% du maïs québécois (1.785.000 boisseaux) a été utilisé par le secteur commercial. De ce volume, 38,8% (1.350.000 boisseaux) a été acheté par les meuneries et 12,5% par les distilleries.

Il n'existe pas au Québec de circuits de commercialisation structurés de la ferme à l'utilisateur commercial (meuneries et distilleries) comme il en existe aux États-Unis et en Ontario. Ceci peut s'expliquer par le fait que les producteurs québécois sont encore peu expérimentés dans le domaine de la production commerciale qui n'existe en tant que telle, que depuis quelques années.

Ce travail signale que la culture du maïs-grain a déjà été pratiquée avec succès au Québec entre 1908 et 1932.

De 1932 à 1965, aucune statistique n'a été fournie sur cette production. Selon le rapport, la culture du maïs-grain a repris pour de bon vers 1960. Fait à signaler: en 1917, toutefois, la province comptait 74.300 acres de maïs-grain en culture pour une production de 1.803.000 boisseaux alors qu'en 1968, avec 30.000 acres de culture, la production s'établissait à 2.535.000 boisseaux. On constate donc une forte augmentation des rendements dans la Province: de 24,1 boisseaux à l'acre en 1917 à 84,5 en 1968.

États-Unis

Les plus grands producteurs de maïs-grain au monde sont les États-Unis. Ils sont responsables d'environ 50% de la production mondiale.

Dans ce pays, bien que les superficies en production aient tendance à diminuer, à cause des programmes visant à limiter la production, les quantités produites y augmentent. En effet, en 1949, les récoltes de 77,1 millions d'acres avaient fourni une production de 2,9 milliards de boisseaux alors qu'en 1967, les récoltes de 60,4 millions d'acres représentaient une production de 4,7 milliards de boisseaux. Bien qu'il y ait eu une diminution des superficies durant cette période, la production totale s'est accrue de 62%.

Canada

La production de cette céréale est beaucoup plus modeste au Canada. Elle a toutefois connu un développement rapide depuis 1955. La production actuelle au Canada se situe autour de 75 millions de boisseaux et la principale province productrice est l'Ontario.

En 1968, cette province était responsable de 96,6% de la production totale du pays. En 1969, au Canada, d'après le Bureau Fédéral de la Statistique, à l'exception de 3.483.000 boisseaux produits au Québec, de 64.000 boisseaux au Manitoba et de quantités moindres dans les autres provinces, toute la récolte de maïs-grain provenait de l'Ontario. La récolte de cette province est évaluée à 69,8 millions de boisseaux, ce qui représente 95,1% de la production totale canadienne pour 1969.



Maïs-grain: nécessité d'une mise en marché rationnelle

QUÉBEC — Selon de récentes prévisions établies par le service de la Mise en marché du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, les producteurs de maïs-grain du Québec atteindront un chiffre record pour leurs récoltes en 1970.

En effet, les dernières statistiques émanant des régions productrices indiquent qu'une superficie de quelque 86.000 acres a été consacrée cette année à cette culture, comparativement à 45.000 l'an dernier, soit une augmentation de 91%.

Problème momentané

La demande existe actuellement au Québec pour une production bien supérieure à celle de cette année. Cependant, elle s'échelonne sur une période de douze mois.

Cette année donc, à cause de l'augmentation massive de la production, de sérieux problèmes de mise en marché risquent de se présenter. Le déséquilibre inévitable, résultant d'un écoulement trop massif de la production entraînerait une baisse substantielle des prix, donc des revenus des agriculteurs. Il importe donc que les producteurs québécois planifient l'écoulement de leur récolte.

Prix et marchés

Les prix du maïs-grain au Québec sont fonction des prix pratiqués à la Bourse des grains de Chicago. Ainsi, les prix du maïs québécois sont-ils basés sur ceux du maïs américain, plus les frais de transfert jusqu'au point d'utilisation. Exemple: Si le maïs américain livré à un point précis au Québec revient à \$1.60 le boisseau, ce prix sera le maximum que le producteur québécois pourra recevoir pour ses livraisons à ce même point.

En règle générale cependant, une certaine baisse caractérise les prix américains entre septembre et novembre. Ce fléchisse-

ment, également ressenti au Québec, est difficilement mesurable. Il dépend de la récolte aux États-Unis et de la demande en général.

Les prix américains, par conséquent, fixent une limite *maximum* à ceux du Québec, mais ne signifient pas nécessairement des prix aussi élevés pour nos producteurs, soumis par ailleurs aux fluctuations de l'offre et de la demande locale au moment de la récolte.

D'où, cette année tout particulièrement, l'importance d'une politique cohérente et concertée de mise en marché de la part des producteurs.

Solution

Pour l'instant donc, la seule solution réaliste s'offrant à eux est de maintenir un sain équilibre de l'offre et de la demande en entreposant une partie de leurs récoltes et en répartissant son écoulement sur une période de plusieurs mois, pour suivre le rythme de la demande et non le précéder.

De la sorte, précise-t-on au service de la Mise en marché, les producteurs éviteront de provoquer un fléchissement trop marqué des prix sur les marchés locaux et contribueront ainsi à maintenir ou même à augmenter leurs revenus.

Excellente qualité du maïs du Québec selon les distilleries

QUÉBEC — Utilisé dans les distilleries, le maïs québécois semble s'avérer d'une qualité comparable à celui de l'Ontario et supérieure à celui des États-Unis.

Selon l'auteur de ce travail, les distilleries s'intéressent de plus en plus à la production du maïs-grain au Québec. Certaines d'entre elles subventionnent même, moyennant certaines conditions, quelques producteurs qui veulent tenter l'ex-

périence de la culture du maïs. C'est ainsi, par exemple, qu'elles leur fournissent les principales informations techniques concernant cette production.

Les volumes toujours plus forts de maïs utilisés par les distilleries témoignent de la faveur dont jouit cette céréale.

En 1961 et 1962, le maïs américain avait presque l'exclusivité auprès des distilleries. A partir de

1963, le maïs canadien prend de plus en plus d'importance dans ce secteur. Et en 1967, le maïs québécois fait son apparition sur ce marché bien spécifique. Sur le volume de 1.834.524 boisseaux de maïs canadien utilisé par les distilleries, 63.000 boisseaux provenaient de producteurs québécois cette année-là.

En 1968, l'utilisation par les distilleries était estimée à 2.934.308 boisseaux dont 37% de maïs américain, 59% de maïs ontarien et 4% de maïs du Québec. L'an dernier, les distilleries ont utilisé 3.976.544 boisseaux dont 23.5% de maïs américain, 65.5% de maïs ontarien et 11% de maïs québécois.

On remarque donc au cours des deux dernières années une forte augmentation de la consommation du maïs par les distilleries et tout particulièrement du maïs québécois.

Dans ce secteur d'utilisation, un marché existe. Il s'agit pour les producteurs intéressés de s'organiser pour faire face aux risques inhérents et aux exigences, tant du point de vue qualitatives que quantitatives pour l'approvisionnement de ce marché.

L'utilisation du maïs par les distilleries est relativement stable. Le marché des produits alcoolisés subit très peu de fluctuations et les capacités de fabrication des usines sont constantes. Selon M. Hénault, la demande du maïs pour les distilleries augmentera si une usine accroît ses capacités de production ou s'il y a implantations de nouvelles distilleries au Québec.

Un second facteur qui peut influencer la demande du maïs dans ce secteur d'utilisation est sa substitution par le sorgho-grain, lorsque le prix de ce dernier est favorable par rapport à celui du maïs, mais il semble que cette pratique ne soit pas courante.

Les meuneries: principaux utilisateurs de maïs-grain

Le marché des meuneries est actuellement le principal débouché du maïs-grain dans la province de Québec. L'utilisation qu'elles en font a presque triplé entre 1961 et 1969.

En effet, la demande des meuneries est passée de 5.545.071 boisseaux en 1961 à 8.634.535 boisseaux en 1967. Pour l'année 1968, cette demande a été de 16.843.493 boisseaux, dont 92.4% pour du grain américain, tandis qu'en 1969, elle était de 15.039.974 boisseaux, dont 85.5% concernant également les importations des États-Unis.

Bien qu'elles représentent le marché le plus important au Québec, les meuneries sont d'importance très diverses et localisées dans toutes les régions agricoles de la province. Dans un court et moyen terme, il est beaucoup plus raisonnable d'envisager l'approvisionnement des meuneries situées dans les zones de production en particulier si l'aide au transport de grains de provende demeure.

La demande des meuneries

Quels sont les facteurs qui influent et influenceront dans l'avenir

sur la demande en maïs de la part des meuneries? A cette question, Monsieur Hénault répond que la demande des meuneries sera conditionnée par l'orientation future de la production animale dans la province, surtout celle des espèces qui profitent le plus du maïs-grain: le porc et la volaille.

Le prix relatif des grains constitue un autre facteur pouvant influencer la demande des meuneries. En alimentation animale, deux facteurs prédominent: la valeur nutritive et le coût des grains. A partir de ces données, les meuniers produisent différentes formules d'aliments composés pour le bétail. La valeur nutritive des grains est fixe; seul le prix varie. En tenant compte des prix relatifs de ces différents grains, on substituera un grain à l'autre.

L'orge et le blé sont les principaux grains qui concurrencent le maïs. Pour donner un exemple pratique, retenons la substitution du maïs par l'orge dans l'alimentation des bovins laitiers. Dans ce cas, le maïs peut être remplacé à 100% par l'orge. Si le maïs vaut \$1.20 le boisseau et que le prix de l'orge est inférieur, il est donc avantageux de remplacer le maïs par l'orge.

Estimation de l'utilisation du maïs-grain au Québec (en boisseaux)

Année	Meuneries	Auto-approvisionnement estimé	Distilleries	Total
1961	5.455.071	N.D.	1.870.092	7.325.163
1962	5.619.321	N.D.	1.696.505	7.315.826
1963	6.775.285	N.D.	1.943.642	8.718.927
1964	7.156.646	N.D.	1.695.530	8.852.176
1965	7.696.785	N.D.	2.605.874	10.302.659
1966	8.466.464	1.152.000	2.528.122	12.146.586
1967	8.634.535	1.158.000	2.889.028	12.681.563
1968	16.843.493 (1)	1.535.000	2.934.308 (1)	21.312.801
1969	15.039.974 (1)	1.698.000	3.976.544	20.714.518

Sources: — Bureau Fédéral de la statistique et Bureau de la statistique du Québec.
(1) — Enquête au Service de mise en marché, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec.

"ICI ET LÀ DANS NOS RÉGIONS" ...

● Mérite agricole des jeunes

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, vient de dévoiler les noms des lauréats du concours 1970 du Mérite agricole des Jeunes.

Marcel Martin, de St-Narcisse, comté de Rimouski, Estelle Dion, de Adamsville, comté de Brôme, et Michel Piché, de Ste-Thécle, comté de Laviolette, ont remporté la palme dans les classes respectives de garçons diplômés, filles non diplômées et garçons non diplômés. Tous trois se méritent une médaille d'or, le trophée du Québec ainsi qu'une bourse de \$50.

Le concours du Mérite agricole des Jeunes, un événement d'envergure provinciale, couronne différentes épreuves tenues successivement aux niveaux des paroisses, des districts et des régions.

Il a pour but de stimuler les initiatives des jeunes ruraux et de récompenser les plus méritants. Jadis destiné à accélérer ou à parfaire la formation de base des futurs professionnels de l'agriculture, le concours provincial du Mérite agricole des Jeunes s'adresse maintenant à un éventail beaucoup plus vaste de participants.

En effet, bien que d'appartenance agricole, les candidats qui s'inscrivent ne doivent pas nécessairement se destiner à l'agriculture. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation estime toutefois que tous doivent avoir des notions suffisantes et justes sur le rôle de l'agriculture dans la société, son importance économique et ses principales caractéristiques.

Le ministère veut ainsi jouer un rôle positif à l'endroit de la communauté québécoise en encourageant le leadership local et en apportant sa collaboration à la formation de futurs agriculteurs.

Cette année, 27 candidats s'étaient classés pour la finale provinciale à l'issue des premières éliminatoires qui se sont déroulées dans les douze régions agricoles de la province. Voici le classement des trois premiers dans chacune des trois classes:

— garçons diplômés: Marcel Martin, St-Narcisse, comté de Rimouski: 88%; Léon Gagnon, St-Adelphe, comté de Champlain: 78%; Roger Normandeau, St-Étienne, comté de Beauharnois: 75%.

— filles non diplômées: Estelle Dion, Adamsville, comté de Brôme: 80%; Françoise Roberge, Tingwick, comté d'Arthabaska: 78%; Brigitte Brodeur, Beloeil, comté de Chambly: 77%.

— garçons non diplômés: Michel Piché, Ste-Thécle, comté de Laviolette: 83.5%; Jean-Paul Richard, Rivière Ouelle, comté de Kamouraska: 74%; Jean-Marie Laliberté, Honfleur, comté de Bellechasse: 73.8%.

Les lauréats de ce 34^e concours provincial recevront leur certificat, samedi, le 5 septembre, à l'occasion d'un banquet offert en leur honneur par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans le cadre de la 59^e exposition provinciale de Québec.

Le banquet, qui aura lieu à 18h., au Pavillon central du Parc de l'exposition, sera présidé par le ministre de l'Agriculture, M. Toupin. Plusieurs personnalités civiles et religieuses, dont le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et un représentant de l'archevêque de Québec, S.E. le cardinal Maurice Roy, y assisteront.

● Médailles d'or

QUÉBEC — Dix éleveurs québécois de vaches laitières Ayrshire se sont récemment mérités des médailles d'or de production décernées par l'Association Canadienne Ayrshire.

Ce certificat est attribué au producteur dont la vache a fourni plus de 100.000 livres de lait.

Étude des exportations possibles de porc

Pour faire suite à une demande pressante des représentants du Conseil canadien du porc, le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a donné son assentiment à une étude des débouchés possibles du porc et de ses dérivés sur les marchés extérieurs.

Le Conseil a formulé cette demande à cause de l'inquiétude que suscite chez ses dirigeants et ses membres la hausse de la production porcine des Prairies, stimulée par l'abondance de grains de provende, voire de blé, pas toujours faciles à écouler sous leur forme primaire. Il se peut en effet que cette transformation des grains en porcs provoque éventuellement une surproduction qui fasse crouler les prix de cette viande. Se rappeler que des experts et des profanes de l'Ouest et de l'Est estiment que le nombre de porcs produits au Canada durant la présente campagne se situera peut-être dans le voisinage de 8,7 millions.

Le seul moyen de prévenir un tel affaissement des prix sur le marché national est le recours aux exportations. C'est du moins l'opinion du président du Conseil. Celui-ci fait cependant observer que, pour affronter nos concurrents de l'étranger, il importe de mettre l'industrie porcine de chez nous au pas de la même industrie chez nos principaux compétiteurs. Pour y parvenir, il ne faut rien moins qu'un effort global: des chercheurs, des commerçants, des gouvernements et, va sans dire, des producteurs eux-mêmes dont le principal porte-parole est le Conseil lui-même.

Les modes de vente

Le gouvernement fédéral est donc disposé à appuyer cette étude des marchés d'exportation possibles pour le porc canadien. D'autant plus que bien des chefs de file de la classe agricole, de l'industrie porcine en particulier, s'alarment du fait que notre régime de mise en marché est orienté à

peu près uniquement en vue du commerce intérieur. Entendez par là qu'on ne s'est guère donné la peine jusqu'ici d'approfondir la façon — la bonne façon — d'aborder les marchés extérieurs — d'une façon rationnelle. Même chez nous, on ne s'est guère soucié de faire une réclame appropriée en faveur de la viande porcine, dont la consommation demeure plutôt stationnaire, même lorsque les prix sont attrayants au consommateur.

Double prix?

Pour faciliter l'établissement d'une tête de pont sur les marchés étrangers, d'aucuns vont même jusqu'à préconiser un régime de double prix... Évidemment un prix moindre pour les porcs et les produits du porc acheminés vers les débouchés à l'exportation. En retour de quoi commerçants et exploitants d'abattoirs toucheraient une sorte de prime sur la viande porcine écoulée à l'étranger.

D'autres préconisent l'emploi de l'insémination artificielle à l'échelon national afin d'améliorer la qualité et les aptitudes de nos élevages. On se rend également compte que l'un des principaux problèmes des grandes porcheries, si nombreuses à notre époque, est celui de la santé des troupeaux, dont les normes devraient être relevées et uniformisées dans les différentes provinces canadiennes, soutiennent-ils.

Les primes...

(suite de la page 5)

consultation, mais encore une fois on nous place devant un fait accompli. M. Allain a révélé en outre, d'après certaines informations, que le Conseil Canadien du Porc sera sûrement appelé à porter un jugement sur la question.

Selon le président général de l'U.C.C., il ne fait aucun doute que le gouvernement entend de se retirer graduellement de ses programmes d'assistance à la production. Cela n'entraînera pas un équilibre des prix mais bien une nouvelle diminution, d'autant plus que le producteur entre dans une période où l'accroissement du volume de production ne fera qu'accroître la tendance à la baisse des prix. Il ne faut pas oublier que le marché d'exportation demeure hypothétique, car même si les États-Unis ont réalisé des gains, notamment sur le marché japonais, on n'a pas de preuve que le Canada en a fait autant, a conclu M. Allain.

A l'appui de sa décision de retirer son programme de primes, le gouvernement canadien signale pour sa part que les producteurs pourront toucher davantage en augmentant l'indice de qualité de leurs porcs. Ainsi, les consommateurs pourront compter sur un volume croissant de porcs de la qualité qu'ils préfèrent, c'est-à-dire avec plus de chair maigre. Et, simultanément, le ministère estime que les éleveurs amélioreront la position concurrentielle du porc canadien sur les marchés d'exportation.



— Cesse de me suivre, je ne suis pas ta mère !
(a.l.i.)

L'agriculture américaine des années 1970

Nos voisins peuvent-ils renverser la vapeur ?

N.D.L.R. Le texte suivant est le résumé d'une causerie prononcée par l'assistant-secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, M. Richard E. Lyng, lors du 34^e congrès de l'Association Internationale des Agences de contrôle laitier, tenue à Colorado Springs, en juillet dernier. Cette organisation groupe aussi des représentants du Canada. La proximité des États-Unis et l'influence qu'ils exercent sur nos marchés rendent ces perspectives intéressantes pour nos producteurs. Les sous-titres sont de nous.

Les États-Unis comptent actuellement 205 millions d'habitants. Ils en compteront vraisemblablement 230 millions en 1980. Les consommateurs américains ont dépensé environ \$120 milliards pour la nourriture et la boisson, l'an dernier. On prévoit que ces dépenses grimperont jusqu'à \$206 milliards en 1980. Les consommateurs américains manifestent une forte préférence pour le boeuf et la volaille. Une enquête récente a révélé qu'advenant une augmentation de son revenu, le consommateur tiendrait à jouir de "steaks et rosbifs aussi souvent qu'il le désire"; cela vient avant la télévision-couleur et l'appareil de climatisation. On comprend alors que l'an dernier, la consommation per capita de boeuf et veau ait atteint 114 livres et l'on prévoit que cela montera à 130 livres, en 1980. De même, la consommation de poulet et dinde qui est de 48 livres par tête grimpera à 60 livres en 1980.

La diminution des fermes

Cette augmentation de la consommation s'accompagnera cependant d'une diminution marquée du nombre des fermes américaines; elles sont actuellement au nombre de 3 millions et devraient tomber à 2 millions ou moins, en 1980. 90% de l'ensemble de la production agricole des prochaines années serait produit par aussi peu que 500.000 fermes. Les fermes commerciales seront moins nombreuses, plus grandes et plus efficaces. La superficie cultivée sera assez semblable, à ce qu'elle est actuellement, mais les capitaux engagés seront beaucoup plus considérables et l'on verra une diminution de la main-d'oeuvre.

La production laitière

Au cours des cinq dernières années, le nombre de fermes laitières est passé de 641.000 à 400.000. Il semble que d'ici 1980, 200.000 fermes seulement fourniront tout le lait et les produits dérivés nécessaires au pays. Le nombre moyen de vaches par ferme qui est actuellement de 30 grimpera jusqu'à environ 50 et une plus grande proportion de fermes rassembleront jusqu'à 100 têtes et plus. L'industrie laitière restera quand même dans la plupart des cas une entreprise familiale.

On prévoit que la consommation per capita devrait continuer de décliner, mais la situation devrait se rétablir pour aider à réduire les surplus. Le prix au producteur devrait donc tenir davantage compte du marché. Les coopératives laitières et les agences de contrôle laitier deviendront plus importantes et agiront davantage sur les revenus et l'efficacité. Le revenu brut d'une ferme laitière en 1980 devrait jouer entre \$40.000 et \$45.000, le triple de ce qu'il est actuellement. Même si le coût de production grimpe, le revenu moyen du producteur de lait américain devrait s'améliorer. Les agences de contrôle laitier devront donc être extrêmement vigilantes et attentives au caractère changeant de cette industrie. Elles doivent prévoir de profonds changements pour la prochaine décennie.

Beaucoup de lois américaines touchant l'alimentation font double emploi et sont inconsistantes. Elles élèvent les coûts, parce qu'elles touchent à la fois le plan local, celui des différents États et les lois fédérales. Conçues à l'origine pour protéger le consommateur vis-à-vis une production très locale, beaucoup de lois sont devenues désuètes, par suite du mouvement qui s'effectue couramment sur le marché des produits laitiers. Voilà pourquoi il peut

être judicieux de réfléchir sur le rôle des agences de contrôle laitier, pourquoi elles existent et ce dont elles ont besoin pour opérer sagement.

Le rôle des contrôles laitiers

L'industrie laitière est soumise à un contrôle plus rigide que n'importe laquelle production, surtout en ce qui regarde l'aspect sanitaire. Elle est aussi une entreprise de longue haleine: cela prend environ 5 ans pour établir une production laitière adéquate. Le producteur est ensuite engagé dans une voie sans issue: il ne peut prospecter lui-même les environs pour trouver le meilleur débouché et ne peut garder sa production chez lui, si les prix ne le satisfont pas. Le contrôle des prix en industrie laitière assure au producteur un prix raisonnable et garantit un approvisionnement normal pour le consommateur.

L'importance de l'industrie laitière se justifie pleinement si l'on tient compte de son rôle dans l'établissement et le maintien de la santé publique. Même dans un pays aussi développé que les États-Unis, la faim existe.

L'aide alimentaire

Le Président Nixon avait comme objectif prioritaire de son administration l'élimination de la malnutrition. Le programme d'aide alimentaire américain subvient aux besoins d'environ 10 millions d'administrés actuellement, par le biais de distributions de timbres pour la nourriture. 5 millions d'enfants reçoivent un lunch gratuit ou à prix minime, dans les écoles. Les montants alloués chaque mois aux familles dans le besoin peuvent se résumer ainsi: \$106 pour une famille de quatre personnes, \$144 pour une famille de six et \$180 pour une famille de 8 personnes, toujours au moyen de timbres pour la nourriture.

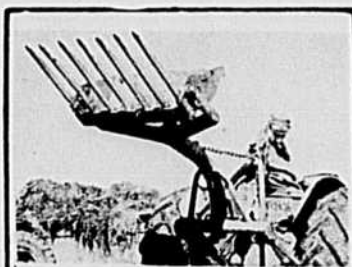
La valeur du lait

75 pour cent du calcium de notre diète provient du lait et des produits laitiers. Si l'on tient compte que le calcium est vital non seulement pour le développement des os, mais aussi pour le bon fonctionnement du système nerveux et de l'appareil cardiaque, il est pénible de constater la baisse continue de consommation du lait par tête, aux États-Unis. La consommation qui était de 679 livres par personne, de 1957 à 1959 est tombée à 573 livres en 1969 et ne serait plus que de 450 livres, en 1980. Le gouvernement a donc décidé de tout mettre en oeuvre pour contrecarrer ce mouvement. De nombreux produits sont actuellement étudiés, comme un breuvage lacté à saveur d'orange et un fromage fondant nommé EUDA, fait de lait écrémé, fromage maigre et riche en protéines.

On cherche aussi des débouchés pour le gras du lait, comme des bonbons crémeux à base de beurre et des produits de boulangerie. De même des essais se poursuivent pour combiner dans des boissons le petit lait de fromage et la farine de fève soya. Les chercheurs américains tentent aussi de trancher le problème des adultes et bébés allergiques au lait. Les nutritionnistes cherchent à comprendre le mécanisme de l'absorption des gras et des protéines par le corps humain, et comment ces éléments influencent notre vigueur, notre rendement au travail et notre longévité.

Renverser la vapeur

Si ces différentes recherches finissent par aboutir et créent dans le grand public une image revalorisée du lait et de ses innombrables dérivés, il se pourrait bien que les prévisions pessimistes quant à la baisse de consommation du lait par tête, se révèlent fausses et que l'avenir des producteurs de lait soit plus brillant que les économistes le prévoient. Les agences de contrôle laitier peuvent aider à atteindre ce but de plusieurs manières: en améliorant les lois, en rendant plus efficace l'administration et en se montrant ouvertes aux nombreux changements. Surtout par une collaboration enthousiaste avec tous les organismes chargés de la promotion des produits laitiers. On aidera ainsi l'industrie agricole et laitière mais on contribuera surtout à l'amélioration de la santé et au bien-être de toute la nation.



LE FAMEUX CHARGEUR ARRIÈRE



Pour TRACTEURS
de catégories I et II

- S'adapte sur les trois points de votre tracteur
- Maximum de traction - charge très rapidement
- L'opérateur voit ce qu'il fait
- Finis les problèmes de cylindres
- Soulève jusqu'à 1200 lb.
- Entièrement garanti

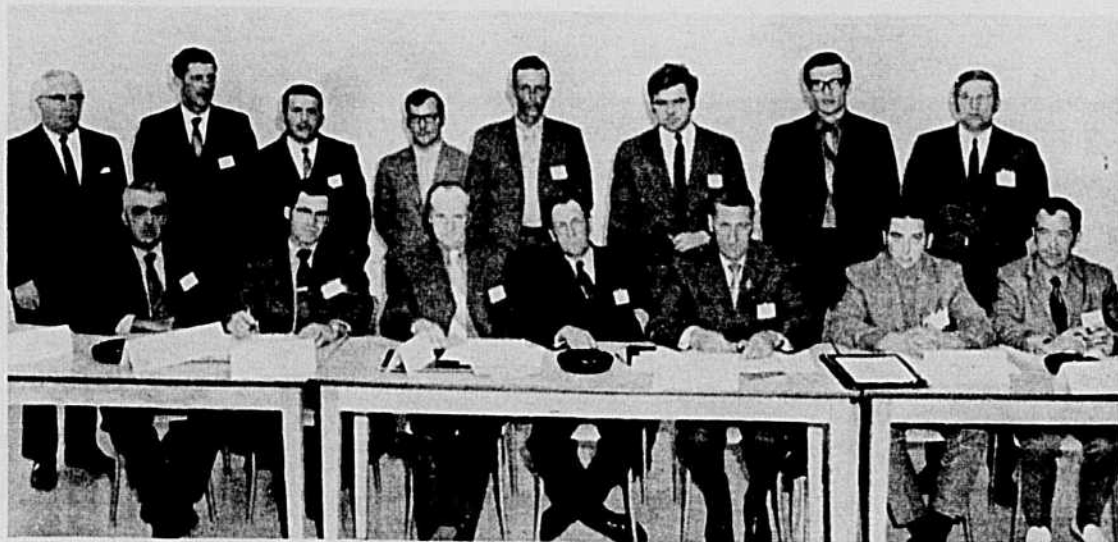
FORANO LIMITÉE
Division Agricole
Plessisville, Qué.

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur vos chargeurs arrière.

Mon tracteur est un
(marque & modèle)

Nom

Adresse



C.C.R. DE L'AGRICULTURE DE LA RÉGION DE QUÉBEC — De gauche à droite (assis): MM. Henri-Ls Marcoux (employeur — cultivateur à son compte) Ste-Marguerite Dorchester; Joseph Leblanc (employeurs — cultivateur à son compte) St-Anselme Dorchester; Marius Moisan (employeurs — cultivateur à son compte) Portneuf; Louis Bilodeau (employeurs — cultivateur à son compte) St-Michel Bellechasse; Raymond D. Blais (employeurs — cultivateur à son compte) président et délégué, Montmagny; Paul Bernier (salariés — Permanent — UCC) St-Raymond; Maxime Plamondon (salariés — permanent — UCC) délégué, Québec; Debouts: MM. Toussaint Courteau (salariés — Station de recherches agricoles) délégué, Deschambault; Léonide Grenier (employeurs — cultivateur à son compte) Antoine Laflamme (salariés — Station de recherches agricoles) Deschambault; Benoit Leclerc (employeurs — son compte) St-Benoit Beauce; Marie-Ls Nadeau (employeurs — cultivateur à son compte) St-Gédéon de Beauce; Antoine Laflamme (salariés — Station de recherches agricoles) Deschambault; Benoit Leclerc (employeurs — cultivateur à son compte) délégué, St-Honoré de Beauce; Jacques Labrie (salariés — Permanent — UCC) vice-président, St-Georges est; J. F. Raviollatti et Jean Gilbert du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec. Fait également partie de ce comité: M. Marcel Giguère (salariés — Permanent — UCC), St-Georges de Beauce.

Du nouveau dans la formation professionnelle

Création de comités consultatifs régionaux dans la région de Québec

M. Gilles Desrochers, directeur régional de la main-d'oeuvre de la région économique no 3 (Québec) a présidé à la formation des premiers comités consultatifs régionaux de la région de Québec qui comprend les sous-régions de La Malbaie, Montmagny, Lévis, St-Georges de Beauce, Thetford Mines, Disraeli et St-Raymond.

La plupart des 95 représentants des employeurs et des salariés réunis à cette occasion au Centre

d'apprentissage des métiers de la construction de Québec ont procédé à l'élection des présidents et vice-présidents des sept comités consultatifs régionaux ainsi qu'au choix de leurs délégués à l'Assemblée générale de la future Commission de formation professionnelle régionale dont le siège social sera au Centre d'apprentissage de Québec, 1050, rue Borne, dans le Centre industriel St-Malo.

Ces délégués ont à leur tour élu 6 représentants du secteur de l'in-

dustrie et 6 représentants du secteur des services (3 employeurs et 3 salariés dans chaque cas) qui ont signé la requête demandant au Ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre de créer la Commission de formation professionnelle de la région de Québec.

Le comité de l'agriculture a élu comme président, M. Raymond Blais de Montmagny (Employeurs) et M. Jacques Labrie de St-Georges-Est (Salariés) comme vice-président.

Septième application du Bill 41

L'Anglo Pulp est sommée d'acheter 84,000 cordes de bois des producteurs

L'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Ltd a été sommée d'acheter une quantité de 84.000 cordes des plans conjoints de bois par suite d'un décret ministériel adopté mercredi dernier, sur la recommandation du ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond.

La compagnie devra acheter le bois qui lui sera livré à Québec d'ici le 31 décembre 1970. A cet effet, l'arrêté en conseil prévoit que les parties auront jusqu'au 31 août pour établir la cédule de livraison des 84.000 cordes. En cas de mésentente, la cédule sera alors fixée par le ministre des Terres et Forêts.

L'affaire Cabano

Droits de coupe de D'Auteuil suspendus

Le Premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa et le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond ont annoncé jeudi dernier que le conseil des ministres a décidé de maintenir, avec la collaboration de la compagnie d'Auteuil Lumber, l'arrêt de coupe de bois à Cabano, pour une période indéterminée. Les négociations avec la compagnie sur les modalités de départ seront assez longues.

On se souvient que la population de Cabano s'est soulevée devant l'attitude de la compagnie qui refusait de construire une usine, après avoir obtenu des droits de coupe, à condition de procéder à l'aménagement d'une usine de panneaux-particules. "Cabano a gagné la première manche". Telle a été la réaction du maire de Cabano, M. Guy Michaud et du président du Comité de survivance de l'endroit, M. Jos Landry, à l'annonce du maintien de l'arrêt des coupes de bois de la firme d'Auteuil.

Les quantités invendues de bois seront livrées par le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, l'Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne-de-la-Pocatière, l'Office des producteurs de bois de la région de Québec.

Ce serait au moins la septième fois depuis l'adoption du bill 41, en 1964, que le gouvernement se voit dans l'obligation de recourir à cette législation pour obliger une compagnie à acheter son bois des producteurs, propriétaires de boisés privés. On se rappelle que la Consolidated Bathurst a été la dernière compagnie visée en juillet. A noter que le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, a accordé son appui au ministre Drummond en vue de l'application du bill 41.

**Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic**
— ci-devant —
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

Votre journal "La Terre de Chez Nous"

*Seul hebdomadaire agricole
français au Canada —*

... vous apporte régulièrement

- Les nouvelles et commentaires agricoles les plus pertinents
- Des chroniques répondant aux besoins des abonnés
- Des dossiers exclusifs et complets, nouvelle initiative TCN qui permet à chacun d'enrichir ses connaissances scientifiques, techniques et économiques.
- Les pages du Foyer et leurs chroniques variées.

Recevoir à chaque semaine *La Terre de Chez Nous* est un moyen pratique et par surcroît économique de suivre l'actualité agricole canadienne, tout en percevant les vrais problèmes des agriculteurs et des forestiers.

M. Jules d'Amours, de Rivière-du-Loup, dont la photo apparaît ci-contre, est le **représentant autorisé TCN** pour la vente d'abonnement dans le territoire suivant: fédérations de l'U.C.C. de Québec-Est, de la Côte-du-Sud, de Rimouski et de Gaspé, ainsi que les centres francophones du Nouveau-Brunswick. Profitez de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à "La Terre de Chez Nous".



Inscrivez-vous!

**4 Québécois
sur 6 sont
déjà inscrits
au nouveau
régime
d'assurance-
maladie
du Québec!**



VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR
UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU
RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
EN LETTRES MOULÉES S.V.P.
NOM DE FAMILLE

1

PRÉNOM

2

MUNICIPALITÉ

Régie de
l'assurance-maladie
du Québec
Centre d'inscription
Case postale 6600
Québec 2, Qué.

DATE DE NAISSANCE
JOUR MOIS ANNÉE

ADRESSE

APPARTEMENT

ZONE POSTALE OU COMTE

Si vous n'êtes pas inscrit au régime d'assurance-maladie du Québec, vous devez le faire tout de suite. L'inscription est obligatoire pour tous les résidents de la province de Québec quels que soient leur âge, leur état de santé ou leur situation financière. Retournez-nous ce coupon immédiatement. Faites vite! Vous vous sentirez bien mieux!

RÉGIE DE
L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC

L'enfant jaloux



Le regard de Fabien un bref instant chavire puis soudain se durcit jusqu'à la fixité. Visage fermé, vaguement sournois, d'une voix retenue et comme rentrée, l'enfant gronde: "Agathe, on ne lui dit rien! on ne lui dit jamais rien! C'est toujours pareil. Si c'était moi..."

Cela parce que la grande sœur vient de faire une entrée fracassante dans la salle de séjour où la télévision tient les parents muets. Elle ne s'est pas même attiré un signe d'impatience mais seulement un "chut"

souriant. Et Fabien se souvient qu'hier soir, il s'est fait, lui, rudement rabrouer pour avoir simplement claqué la porte. En lui-même il ressasse ce qu'il perçoit comme une injustice.

Il est toujours ainsi attentif à la moindre différence d'attitude de ses parents envers sa sœur et lui. Aujourd'hui, c'est cette histoire de télévision. Hier c'était à propos d'un livre que sa marraine avait envoyé à Agathe. Tantôt c'est parce que la grande sœur se voit autorisée à veiller un peu plus tard,

à sortir le dimanche avec ses camarades. Tantôt parce qu'elle et les parents parlent et plaisantent sur des sujets qui échappent au petit. Les cadeaux que reçoit Agathe, les compliments qu'on lui fait, les libertés qu'on lui laisse, tout cela Fabien le compare aux traitements dont il est l'objet et il lui semble toujours que la comparaison est à son désavantage. A l'école, c'est pareil. Il a sans cesse l'impression que les professeurs ne l'aiment pas, qu'ils lui préfèrent Antoine ou Cédric, qu'il ne peut rien se permettre quand on tolère tout aux autres et que ses efforts ne sont, par contre, jamais remarqués, alors que l'on récompense exagérément les moindres réussites de ses condisciples.

Vous pensez bien que cet enfant jaloux est, du coup, un enfant malheureux. Mais il convient aussi de prendre garde que, peut-être, il est jaloux parce qu'il est malheureux. Ici s'amorce un cercle vicieux car le côté inquiet, mesquin, revêche du garçon risque de lui attirer des rebuffades qui augmentent encore son sentiment de rejet et, par conséquent, son aigreur... etc. Les parents s'attristent et s'irritent de cet état de choses. Ils n'ont pas conscience d'accorder à la fille plus d'amour qu'au petit. Ils expliquent très bien pourquoi il leur paraît normal de lui reconnaître certains privilèges d'ainée "plus raisonnable".

En fait le problème de Fabien n'est pas simple. Il renverse d'ailleurs le schéma, plus fréquemment observé, de l'ainé jaloux d'un cadet dont la naissance l'a surpris et choqué. Mais il est évident que, même s'il a tort du point de vue des faits, l'enfant se sent moins aimé que sa sœur, que ses camarades... C'est toujours vrai des jaloux: ils sont ou se croient mal aimés, pas assez aimés.

On en tire une conséquence toute simple qui est que, pour les apaiser, il suffit de leur témoigner beaucoup d'amour. En fait ce n'est pas facile. Leur frustration les a rendus ombrageux, incontentables et il y aurait inconvénient à trop se laisser prendre à leur jeu. Puis leur sens de la justice se trouve déformé: ils confondent la justice avec je ne sais quel égalitarisme, quelle comptabilité tâtonnante des "droits", des punitions, des récompenses, des marques d'intérêt...

Au fond, non seulement ils manquent de confiance en eux-mêmes et en autrui mais ils sont aussi incroyablement puérils. Voilà: les jaloux, même grands, même adultes, sont des enfants perdus.

Les vrais remèdes consistent d'une part, bien sûr, à rectifier les "injustices" s'il y en a eu mais surtout à multiplier les occasions, pour l'enfant jaloux, de s'affirmer comme une personne, bien reconnue et acceptée comme telle, avec ses qualités et ses défauts. Cela est particulièrement important dans les familles nombreuses et dans les classes où l'enfant jaloux est souvent celui qui n'est pas exactement comme les autres et sollicite d'être reconnu comme différent.

Tout ce qui l'aidera à construire sa propre assurance: avoir ses affaires, pouvoir parler de ses problèmes, recevoir des marques particulières, même très brèves, d'attention, devrait apaiser son inquiétude et lui faire accepter la personnalité des autres.

Il en va du jaloux comme de tous ceux qui doutent d'eux-mêmes. Il faut d'abord les rassurer. Cela tient en une formule que je ne cesse de répéter: il faut être accepté pour accepter d'être.

Patrice Myrnos

Il y a ceux qui se plaignent de corps et de durillons et ceux qui souffrent de transpiration et d'un désagréable échauffement de la plante des pieds. Il y a encore quelques malheureux qui, en hiver, ne peuvent se débarrasser des engelures. Quant à ceux qui se plaignent de jambes lourdes et douloureuses ce sont rarement les mêmes car les causes de ces petites misères ne sont pas identiques.

L'HYGIÈNE DES PIEDS

Elle est très importante car dans ce domaine il est toujours plus facile d'éviter les ennuis que de faire disparaître les maux quand ils existent.

Or une hygiène rigoureuse est le meilleur garant de la bonne santé de nos pieds. Le traditionnel bain de pieds hebdomadaire d'autrefois pendant lequel on faisait "tremper" ses pieds comme un vieux linge sale pour retirer la poussière et la crasse d'une semaine, n'existe plus, espérons-le. Ce n'était pas une solution très hygiénique et mieux vaut un lavage rapide quotidien et même biquotidien si l'on est victime de la transpiration.

Il faut:

- Poncer régulièrement à la pierre ponce le talon et la partie un peu cornée de la plante des pieds et brosser les ongles. Un produit de soin spécial permet de faire disparaître ou empêcher d'apparaître ces couches de peau durcie et douloureuse en supprimant au fur et à mesure les peaux mortes.

- Toujours veiller à très bien essuyer ses pieds après la toilette, en particulier entre les orteils, car le maintien d'une ambiance humide favorise la formation des durillons ou des crevasses.

- Talquer légèrement la plante du pied et le talon après chaque lavage. C'est excellent aussi pour les bas que l'on ne risque pas de filer en les mettant.

- Changer quotidiennement de bas ou chaussettes (absolument indispensable pour ceux qui transpirent).

- Marcher pieds nus quand on en trouve l'occasion surtout en vacances ou au bord de la mer. Ceci est excellent pour ceux qui souffrent de transpiration. Les chaussures à lanières en cuir où les pieds respirent bien sont une bonne formule, surtout utilisées pieds nus.

- Utiliser éventuellement un produit anti-perspirant en bombe si l'on a tendance à transpirer, et faire sécher les chaussures en les aérant bien. L'idéal est d'avoir deux paires portées en alternance, elles sont ainsi moins abîmées par la transpiration car elles ont le temps de sécher et cette solution

s'avère à la fois plus agréable et plus économique à la longue.

- Toujours se méfier des chaussures trop petites ou trop grandes, mal adaptées qui se déforment

facilement et ne maintiennent plus le pied. Ceci est particulièrement important pour les enfants à qui on fait ainsi de bons ou de mauvais pieds pour leur âge adulte.

- Ne jamais abuser des pantoufles, mules, ballerines qui ne tiennent pas le pied. Il faut se chauffer tous les jours, même si l'on reste à la maison.

Quand on souffre:

- D'un affaissement de la voûte plantaire (pieds plats), cela relève du médecin d'abord, parfois d'un spécialiste des os et ensuite d'un cordonnier spécialisé qui réalisera une semelle orthopédique permettant de marcher normalement sans fatigue.

- D'ongle incarné, de cors ou durillons très pénibles cela relève du pédicure, et non pas d'interventions personnelles souvent malheureuses et pouvant créer des lésions dont on souffre longtemps.

- De déformations osseuses, bourses au talon, gros orteil, cela relève du chirurgien après les conseils de votre médecin. Une petite intervention faite assez tôt permet ensuite de se chausser normale-

ment. Attention: choisissez la date en tenant compte que vous ne pouvez pas vous chausser aisément ni marcher facilement juste après cette petite opération.

- D'engelures (souvenez-vous en pour cet hiver) cela demande à la fois d'être chaussé confortablement: bottes, bas épais. Il est toujours mauvais d'avoir froid aux pieds et surtout si ce froid est humide (chaussures qui "prennent l'eau"). Il existe aussi des traitements non pas seulement locaux mais soignant l'état général qui sont efficaces. Le régime alimentaire qui doit être très équilibré et suffisamment riche en vitamines entre aussi en ligne de compte.

LE PROBLÈME DES JAMBES

Nous ne parlerons pas ici de l'épilation qui est un autre souci,

mais seulement des jambes qui pèsent 1000 livres, qui enflent, dont les veines se gonflent aisément.

- Il faut avant tout leur éviter les fatigues inutiles en s'asseyant dès qu'on le peut. Par exemple pour éplucher les légumes, pour repasser. Un tabouret haut et à hauteur réglable est très pratique pour tous ces travaux ménagers.

- Lorsque les jambes ont eu à porter longuement le poids du corps, en piétinement, ce qui fatigue davantage qu'une longue marche, il faut les "défatiguer": bain de pied ou simple compresse avec une serviette de toilette humide assez fraîche ou très chaude pour activer la circulation. Sont encore très efficaces des frictions avec une lotion légèrement alcoolisée ou des massages toujours en position assise ou couché sur le dos et jambes levées, le massage s'effectuant de la cheville vers le genou.

- Veillez encore lorsque vous êtes assis à ne pas croiser les jambes et surtout à ne pas les rentrer sous la chaise. Mieux vaut les allonger. Un petit tabouret bas sur lequel les pieds reposent, remplaçant la barre d'appui d'un bureau, empêche la circulation de trop se bloquer.

- Dormez jambes légèrement surélevées, plus hautes et au moins à même hauteur que la tête. Vous constaterez vite que votre fatigue des jambes au lever aura totalement disparu. C'est facile: traversin ou matelas, cales sous les pieds du lit.



Mon nez dans votre cuisine

Ratatouille et gaspacho



Pendant la période estivale, où nous trouvons légumes frais en abondance et à meilleur compte, les salades ont une place de choix sur nos tables. Nous les servons comme mets principal ou pour accompagner les viandes. Pour vous aider à varier votre menu, nous vous proposons la ratatouille empruntée à la cuisine française et la gaspacho d'origine espagnole.

SALADE RATATOUILLE

- 1 petite aubergine pelée
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 tasse d'huile d'arachide
- 2 courges moyennes, coupées

- en morceaux d'un demi-pouce d'épaisseur.
- 1 piment vert moyen coupé en lamelles
- 1 gros oignon tranché en rondelles
- 1 gousse d'ail émincée
- 1/8 c. à thé de poivre
- 5 tomates moyennes coupées en quartiers
- 1 c. à table de câpres hachées

Coupez l'aubergine en tranches d'un pouce d'épaisseur; saupoudrer de sel. Placer les tranches d'aubergine entre deux assiettes; laisser reposer pendant 30 minutes pour les dégorger.

Chauffer l'huile d'arachide dans un grand poêlon. Y mettre les courges, le piment vert, l'oignon, l'ail et le poivre. Cuire à feu moyen pendant 5 minutes en remuant de temps à autre. Couper les tranches d'aubergine en cubes; ajouter dans le poêlon et cuire les légumes jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Incorporer les tomates et les câpres. Verser dans un grand bol. Réfrigérer. 8 tasses.

SALADE GASPACHO

- 3 tomates mûres, pelées et coupées en quartiers
- 1 concombre moyen pelé et coupé en tranches minces
- 1 piment vert, coupé en fines lamelles
- 1 oignon moyen tranché en rondelles
- 1/4 de tasse d'huile d'arachide
- 1/4 de tasse de jus de tomate
- 1/4 de tasse de vinaigre blanc
- 1/8 c. à thé de poudre d'ail
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- Laitue verte
- Croûtons

Mettre dans un grand bol les tomates, le concombre, le piment vert et l'oignon. Mélanger ensemble l'huile d'arachide, le jus de tomate, le vinaigre, la poudre d'ail et le sel et le poivre. Verser sur les légumes et bien mélanger. Réfrigérer. Remuer au moment de servir. Disposer sur de la laitue et garnir de croûtons. 6 à 8 personnes.

Roulé aux pêches au gingembre

De la crème fouettée, des biscuits au gingembre et des pêches en conserve, les ingrédients d'un délicieux roulé froid qui n'exige aucune cuisson, se prépare en quelques instants et plusieurs heures à l'avance.

- 1 chopine de crème à fouetter 35%
- 1/4 de tasse de sucre en poudre
- 1 boîte (28 onces) de pêches tranchées bien égouttées

- 1 paquet de biscuits au gingembre de 3 pouces de diamètre (environ 25 biscuits)
- 1 paquet de 2 onces d'amandes mondées et rôties

Fouetter la crème avec le sucre en poudre jusqu'à ce qu'elle forme des pics. Mettre de côté quelques tranches de pêches pour la garniture et couper le reste en morceaux. Incorporer dans la moitié de la crème fouettée. Étendre une cuillerée sur un biscuit.

Recouvrir d'un autre biscuit et presser ensemble. Préparer ainsi cinq paquets de biscuits de cinq biscuits chacun. Disposer les biscuits de travers sur un plat à servir. Recouvrir le roulé avec le reste de la crème fouettée en l'étalant avec le dos d'une cuiller. Garnir d'amandes et réfrigérer pendant six heures. 8 personnes.

On peut remplacer les pêches par des poires ou des abricots en conserve. Ce dessert peut être préparé à l'avance.

Courtepointe nouveau genre

Avec un peu d'imagination, on peut sortir la courtepointe de la chambre à coucher et s'en draper pour la parade. Point besoin de la laisser telle quelle, elle peut prendre figure de cravates, de jupes, de corsages amusants. C'est le rêve de Mme Françoise Gaudet-Smet que d'adapter la courtepointe rajeunie à toutes les folies.

"Les jupes du Guatemala, les ponchos brésiliens, les djellabas africaines, les corsages autrichiens portent automatiquement le caractère traditionnel et continu des anciens temps dans l'allure d'aujourd'hui. Pourquoi ne pas donner à notre coin de pays un visage qui lui soit particulier, ne pas retrouver l'ingéniosité de nos aïeules? Le concours "Loisirs d'été", organisé dans le cadre du Salon de l'Agriculture qui se tiendra à Montréal du 31 octobre au 8 novembre, s'adresse aux hommes comme aux femmes. Il fait plus appel à l'esprit d'invention qu'à l'habileté manuelle: les pièces com-

me les croquis seront acceptés. Pourtant, ni les couvre-lits, ni les murales ne pourront être présentés. "Il s'agit de la courtepointe dans l'habillement. Celui de toute la famille". A partir de la technique simple de la "pointe folle", il est possible souligne Mme Smet de réaliser des modèles nouveaux adaptés aux vêtements d'aujourd'hui, pour Lui et pour Elle.

"Il faut laisser vagabonder son imagination. Ne pas avoir peur de créer des modèles originaux, très colorés. La mode permet quasi toutes les fantaisies. Toutes les pièces devront être envoyées à la Centrale d'artisanat, 1450 rue St-Denis, au plus tard dans la semaine du 15 au 20 octobre. Il y aura 50 prix de \$10 chacun. Les pièces primées seront exposées au Salon. Après l'exposition, les vêtements et les croquis seront retournés aux concurrents. Toutes les personnes qui désirent de plus amples informations sont priées de

s'adresser à Mme Françoise Gaudet-Smet, Salon de l'Agriculture, 10,819 rue St-Denis, Montréal 357.



Les tissus d'ameublement

Les tissus jouent un rôle prépondérant dans la décoration tant comme rideaux, couvre-lits, fauteuils, tapis, que comme revêtement des murs à cause des nouveaux éléments de couleurs qu'ils apportent. D'ailleurs les nombreuses variétés de couleurs et de textures que crée l'industrie chaque année répondent amplement à la demande.

Le temps venu, on choisira les étoffes selon le style des meubles et l'ambiance que l'on veut créer. Certains tissus ne s'accordent pas du tout entre eux, d'autres ne s'accordent pas à certains styles. Ainsi le lin ne fait pas bon ménage avec les soies damassées; les tweeds ne vont pas avec le velours; le coton jute avec la soie. Bien que les velours, soies, taffetas, brocarts, satin se retrouvent dans presque tous les styles, ils seront appropriés à chacun par leur couleur et leur richesse, leur dessin et leur emploi. Par contre les toiles, les tissus rugueux ou tissés à la main conviendront plus au moderne et au colonial qu'au Louis XIV. On ne recouvrira pas un divan ou un fauteuil colonial avec de la moire ou de la soie, mais plutôt avec du coton ou du lin tissé main, de la catalogne ou de la toile.

Les efforts tendront à éviter les mélanges et les contrastes désastreux, sans cependant écarter complètement l'idée d'un contraste bien équilibré. Dans une chambre, par exemple, le couvre-lit ne sera pas forcément de la même couleur ou de la même texture que les rideaux ou les murs, s'ils sont tapissés d'étoffe. Mais tout sera pensé en fonction de l'harmonie générale.

Principaux tissus

Les étoffes de soie sont traditionnellement les plus nobles et en tout cas les plus coûteuses. Elles servent surtout pour accompagner un mobilier de style. Mais elles ne sont certes pas à la hauteur de la bourse moyenne. On y trouve plusieurs catégories dont les soies régulières comme la faille et le taffetas. Vues en transparence ces soies présentent une très belle texture. Plus nombreuses sont les soies irrégulières: la bourrette est une toile de soie épaisse et mate; le tussor est plutôt rugueux; le chantoung souvent nommé "soie sauvage"; le reps est une soie à côtes; la moire, plus fragile, est une faille repesée; le velours de soie est également fragile et très lustré; le satin enfin est très connu et fort utilisé. Certains voilages comme la mousseline ou le voile sont de moins en moins employés. Ils sont très chers, d'un entretien difficile et de plus très délicats.

Par contre, les nouvelles soies à fibres synthétiques sont d'une plus grande utilité parce que beaucoup plus résistantes. Certains tissus sont imperméables et ininflammables. Tous sont lavables à l'eau tiède et au savon et ne rétrécissent généralement pas.

Les cotonnades. Plutôt que de se servir de mauvaises imitations ou d'étoffes de soies de mauvaise qualité, il est sûrement préférable d'utiliser des cotons. De plus, ils sont à la portée de tous les budgets. Les innombrables coloris et les textures les plus diverses apportent de la gaieté et de l'imprévu: reps, coutil, piqué, satin de coton, velour uni ou côtelé, toile, cretonne, etc. Ils sont aussi bien imprimés qu'unis. On pourra même retrouver dans ces tissus des impressions rares, des reproductions anciennes comme les tapisseries. Les voilages de coton sont plus blancs, mais moins transparents et surtout moins chers à l'achat car ils nécessitent une moins grande quantité. Par contre, ils demandent plus d'entretien.

Les étoffes de laine comprennent les flanelles, les feutres, les satins ou les velours de laine.

Le lin, le chanvre et les jutes sont très employés dans les styles modernes et campagnards.

Les fibres synthétiques deviennent de plus en plus populaires à cause de leurs nombreuses qualités. D'abord leur entretien: elles se lavent facilement, séchent rapidement, ne requièrent pratiquement pas de repassage; généralement à cause d'un traitement spécial, elles ne rétrécissent pas ni ne s'étirent. Plusieurs d'entre elles sont à l'épreuve du feu et imperméables. Ces fibres retiennent mieux la teinture et offrent donc une meilleure stabilité des couleurs; de plus, elles sont plus résistantes au soleil et aux taches. Elles sont très solides. Elles se nomment: acétate, acrylique, nylon, polyester, rayonne, saran, fibre de verre. Leurs marques de commerce: Acrilan, Orlan, Dralon, Celanese, Estron, Antron, Térylène, Arnel, Dacron, Fortrel, Vycron, Tergal, etc.

Il est recommandé de lire les étiquettes pour savoir le pourcentage de chaque fibre synthétique dans un tissu et de bien suivre les conseils d'entretien du manufacturier. La fibre présente en plus grande quantité dans un tissu lui confère ses qualités propres.

FAUX CHEVEUX

La première perruque fut payée vingt fois son poids en or... Si les notables égyptiens, aux crânes dénudés, portaient déjà des coiffes destinées à cacher cette nudité disgracieuse (elles se composaient de crin de cheval, de laine et de cheveux collés), la première perruque de cheveux fut inventée à Bruges, à l'intention du Duc de Bourgogne, Philippe le Bon en 1416, il y a donc plus de 550 ans. Le Duc venait de perdre tous ses cheveux dans une grave maladie, et il s'en montra fort affecté. Il porta d'abord une de ces perruques égyptiennes dont nous par-

lons plus haut, mais il s'en trouva ridicule et laid. Un perruquier brugeois eut alors l'idée de créer la perruque qui allait faire fureur: sur une tête de bois, il tendit du tissu à grosses mailles, et dans chacune il fixa des cheveux humains préparés à cet effet. Ces cheveux pouvaient être peignés, coupés frisés, parfumés... Le Duc en fut enchanté, les perruques lui rendirent son apparence naturelle. En reconnaissance, il versa à l'artiste brugeois vingt fois le poids de sa première perruque en pièces d'or.

Le courrier de

Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTRÉAL 132.

"J'envie parfois les enfants dont les parents sont séparés ou divorcés..."

Q/ Je suis une jeune fille de 20 ans et la vie ne me dit rien qui vaille. Je suis passablement renfermée. J'accorde beaucoup d'importance à la beauté physique chez autrui, peut-être parce que ça manque un peu chez moi. J'aime me retrouver parmi les étrangers, plutôt que parmi un groupe de personnes connues.

Élevée à la campagne, dans une atmosphère de puritanisme, cela a quand même donné pour résultats, que du côté religion, j'ai à peu près tout balancé. Il y a trois ans, j'ai eu un directeur de conscience, cela a bien été, mais aujourd'hui, j'en conclus à une expérience ratée. Parfois, je voudrais lancer un appel à quelqu'un d'inconnu qui discuterait avec moi et me poserait un tas de questions pour me vider le cœur.

Je n'ai que 20 ans, mais qu'on ne vienne pas me dire que le temps de la jeunesse est le plus beau. Aux yeux des jeunes, s'ils me connaissent vraiment, je passerais pour naïve... Je ne sors jamais, je n'ai jamais mis les pieds dans une salle de danse. Mes parents ont toujours considéré ces endroits et la danse comme mauvais en soi. Mais où se rencontrent les jeunes, sinon en ces endroits? Pour ce qui est de l'hôtel, il n'en faut pas parler. Mes parents vont crier au scandale en voyant un couple assis sur un divan, se tenant serrés l'un contre l'autre. Il en est de même pour le "slow". Moi, j'ai vu des jeunes qui ne se connaissent que depuis quelques semaines et ne se gênaient pas pour s'embrasser en public, cela ne m'a nullement offensée. Ma mère a toujours eu tellement peur pour la "virginité" de ses filles, qu'elle nous l'a communiquée cette peur. Oui, je l'avoue, l'amour me fait peur. Pourtant, je sais que j'ai les sens à fleur de peau. Un gars m'a déjà pris par la main et j'en fus toute bouleversée. Je sais que l'amour pourrait m'apporter beaucoup, si tous les obstacles disparaissaient. Pourquoi cette peur? Est-ce une vie normale?

L'autre jour, je voulais aller faire un tour d'auto avec mon frère et un cousin. Ma mère m'en a empêchée en disant: "C'est dangereux pour les accidents..." Quels accidents? Mon frère y est allé cependant. Vous voyez l'atmosphère de la maison... Parfois j'envie les enfants dont les parents sont séparés ou divorcés, eux au moins ont une liberté d'agir plus grande. J'ai une amie lointaine avec laquelle je correspond. C'est tout.

Je songe parfois au mariage, mais je sais qu'il faut être préparé psychologiquement et moralement. Peut-être aurais-je besoin de psychothérapie. Une vie amoureuse normale et la vie familiale me semblent incompatibles. Je n'ai jamais soufflé mot de tout ça à ma mère, cela la peinerait et la blesserait. Elle a déjà assez de soucis comme ça. Je ne lui en veux pas. Mais qui me sortira de ce gouffre?

Krystyne.

R/ Madame, c'est votre grande fille si sage qui nous envoie ce témoignage. Cette grande fille secrète dont vous vous demandez toujours ce que peuvent cacher les silences. Vous pensez qu'elle a tout pour être heureuse; pourtant, elle ne l'est pas. Elle est angoissée et tourmentée au plus profond d'elle-même. Ses problèmes peuvent vous sembler bien futiles et bien peu importants, à côté des innombrables soucis matériels dont vous êtes accablée. Pourtant, elle se prend à envier ceux qui n'ont pas de parents, parce qu'elle se sent étouffée sous vos réticences et vos craintes. Des milliers de jeunes filles pourraient écrire la même lettre. Qu'attendez-vous mamans de grandes filles pour leur ouvrir les bras? Quand elles étaient petites, vous n'étiez pas embarrassée pour les cajoler, depuis quand n'avez-vous pas osé les embrasser?

Un fossé de silence se creuse dans les familles. Les parents sont timides, n'osent dire exactement à leurs filles les véritables motifs de leurs refus et de leurs réserves. Chère Krystyne, vous n'avez probablement pas besoin de traitements psychiatriques, mais de beaucoup d'amour intelligent et de ferme compréhension. Pourquoi n'osez-vous pas vous confier à votre mère? A vouloir tout défendre, les parents risquent de voir leurs enfants agir en hypocrites, mentant sur leurs sorties et leur horaire ou bien se renfermer sur eux-mêmes, (comme vous le faites) attendant idéalement "l'inconnu" qui viendrait les libérer de leurs prisons. Votre problème nous fait toucher du doigt l'immense vide de nos campagnes au point de vue loisirs, il n'y a que les salles de danse et les hôtels qui permettent à la jeunesse de se rencontrer. Pourtant, rien de plus normal que de voir garçons et filles se récréer ensemble, faire du sport, échanger en camarades. Votre trop vive sensibilité s'émousserait, vous regagneriez de l'équilibre, si vous pouviez échanger avec des jeunes de votre âge dans une atmosphère sereine. Ne vous apitoyez quand même pas trop sur votre sort. Vous êtes riche de ressources profondes. Vous avez l'avantage de continuer vos études, vos chances d'évoluer dans un milieu moins pesant et plus ouvert sont donc assez grandes.

Donner un peu de lest et un peu de corde à ses enfants ne signifie pas toujours qu'ils vont en profiter pour se noyer ou se pendre. On fait l'apprentissage de sa liberté, peu à peu, en agissant. C'est ce qui s'appelle vivre.

Marie-Josée

MONI-HA: Les boîtes à pain, sucre et biscuits, en bois sont en effet fort jolies. Fiez-vous aux conseils de celui qui vous les vend, pour leur entretien. On y indique peut-être aussi la façon de les traiter sur un dépliant à l'achat. Je ne vois pas pourquoi le pain y moisirait davantage que dans tout autre récipient, si vous avez la précaution de bien entretenir le contenant et de ne pas garder le pain trop longtemps. Il est toujours préférable de placer un papier ciré au fond des contenants.

Vous avez raison de vous interroger en effet sur l'usage des bijoux et brillants. D'une façon générale, on peut dire que les pierreries et autres bijoux rutilants ne devraient être portés que le soir et pour la grande toilette. Une broche ne se porte pas sur un manteau lourd. Les bijoux plus sobres, argent, or, ou encore bois, cuir ou autres se portent dans le jour, de même que toutes les fantaisies qui se vendent pour quelques sous. Votre broche artisanale se porte bien sur des tweed, des ensembles sport. Dans ce domaine, mieux vaut moins que trop. Tout dépend encore de la personnalité, de l'aspect de la personne. Certaines femmes peuvent faire fi de certaines conventions et garder beaucoup d'allure, tandis que d'autres ont tout intérêt à gagner à garder la mesure.

ÉTRANGÈRE AU PARADIS: Voici les commentaires d'une lectrice de 65 ans d'Ontario sur les propos "d'un homme d'âge moyen" dans le numéro du 24 juin: "Vous regrettez cette ambiance de recueillement qui n'existe plus dans nos églises. Moi, également. Avant, l'église était pour moi un lieu de paix profonde, une oasis au sein de la vie tumultueuse. Vous avez raison, dans nos églises nous respirions une présence supérieure qui nous attirait qui nous attendait. Là, c'était le repos près de Dieu. Connaissez-vous cette chanson: "Étranger au Paradis"? Maintenant, quand j'entre dans notre église, je me sens comme une étrangère perdue dans le temple de Dieu. Cette musique que l'on est fier de promener des salles de danses à nos églises, pourquoi, Seigneur, cela existe-t-il? Comme si c'était nécessaire. Je ne me sens pas qualifiée pour faire l'analyse de votre lettre, j'ai simplement voulu vous dire que sur certains points, je vous comprends".

SOURIEZ, DIEU VOUS AIME: Vous avez déjà deux enfants et aimeriez ouvrir votre foyer au petit d'une fille-mère. Vous ne me dites pas si c'est pour l'adopter pour toujours ou simplement pour quelque temps. Il est toujours plus prudent de passer par le Bien-Être social ou les Sociétés d'Adoption, plutôt que de transiger directement avec la mère. Autant pour protéger l'enfant que les parents adoptifs contre un retour de décision de la propre mère. Quand une jeune fille laisse pour toujours son petit à une Société d'Adoption, elle ne sait où il est adopté. C'est cruel du point de vue humain pour la mère, mais c'est une garantie de sécurité pour le sort de l'enfant.

SEXAGÉNAIRE: Voici une autre opinion à propos de la discussion autour du renouveau dans l'Eglise: "Je réponds à un quin-



Une mode si jolie

4938—Robe de coupe étudiée au corsage original, belle tenue pour une sortie spéciale. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2 buste 37 prend 2 vgs 7/8 dans le 35 po. Prix: 85 cts.

4929—Suivez la mode poncho pour vos petites, elles en seront ravies. NOUVELLES TAILLES D'ENFANT: 2, 4, 6, 8. Prix: 85 cts.

4860—Quelle que soit votre taille, vous serez élégante dans cette robe de belle coupe. Le tricot de polyester convient très bien à la ligne. NOUVELLES TAILLES DE DAMES: 24, 26, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36, buste 40 prend 2 vgs 3/8 dans le 45 po. Prix: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

quagénaire du Nouveau Brunswick qui a écrit dans votre journal, le 22 juillet. Je suis des Îles-de-la-Madeleine. Je suis d'accord avec lui. A l'époque où mon père vivait, il était bon catholique. Il ne savait ni lire, ni écrire, mais il allait à la messe tous les dimanches et très souvent aux Vêpres. Mais il ne comprenait rien au Latin. Comme l'église était éloignée à plus de 4 milles et qu'à 3 minutes de chez lui, il y avait une église protestante, ça lui arrivait d'aller à leur église. Il avait un ami de langue anglaise, du même âge que lui qui venait souvent causer à la maison. Lorsque le curé de la paroisse a eu vent de cela, il a fait venir mon père pour le sermonner. Papa qui connaissait l'anglais comprenait cependant toute la liturgie des protestants. Avec son ami, il lisait la Bible, chose qu'il était défendu d'avoir en notre possession. Maintenant, nous avons presque la même religion, sauf la messe. J'assiste au mariage et funérailles protestants, c'est la même chose que nous. Comment voulez-vous que nous puissions suivre nos offices catholiques, quand on ne comprenait rien au Latin? Maintenant, nous pouvons dialoguer avec le prêtre. Pourquoi sans cesse critiquer des changements qui sont pour le mieux. Qu'est-ce que cela peut changer au fond que le prêtre ne porte pas le collet romain, dans la rue?

Pour ce qui est de la messe rythmée, je suis en faveur. Cela nous réveille. Nous chantons ensemble, c'est merveilleux. Lorsque la messe se termine, le prêtre nous donne sa bénédiction et au lieu de dire "Ite Missa est", il nous souhaite bonne journée, bonne semaine. Cela réconforte grandement. Merci monsieur de votre témoignage.

ALINE: Après votre 12e commerciale, vous voudriez ne prendre que des cours d'anglais. Vous devez vous rabattre auprès des écoles privées, comme l'Institut Alié, 4364 St-Denis, Montréal ou l'Institut Benoit, 6027 St-Denis, Montréal. Vous pouvez écrire pour leur demander le prospectus.

Le service postal a repris passablement son cours normal. Nos lecteurs et lectrices peuvent en profiter pour renouer avec leurs habitudes d'alimenter le courrier en problèmes pratiques et en discussions intéressantes. Vous trouverez réponse à vos questions dans un délai très court.

HERBE BLEUE: Comme nous avons supprimé un numéro du journal pour les vacances et que le Courrier a dû être remplacé par un Dossier sur les grains de provende, vous ne recevrez pas votre réponse en temps. Cependant, comme votre cas est d'ordre assez général, il est peut-être bon d'en parler quand même. Vous vous demandiez si vous pouviez partir à l'extérieur de la Province pour un emploi de vacances et risquer ainsi de ne pouvoir assister à la messe anniversaire d'un proche parent. Je pense bien que dans les circonstances, vous étiez tout à fait légitimé de vous absenter. Vous avez besoin de cet argent pour poursuivre vos études. Le défunt comprend sûrement que si vous n'êtes pas présent de corps à la cérémonie, vous êtes de cœur avec lui. Quant à l'opinion des autres, on ne peut baser sa vie là-dessus. Vous agissez au mieux et vous laissez porter... C'est de sagesse élémentaire.

IMPORTANT

La cuisson sera un plaisir pour vous avec

"ENGEDURA"

La LEVURE sèche - à effet rapide

QUI SE CONSERVE

INDEFINIMENT

Si votre épicer ne la vend pas, COMMANDEZ PAR LA POSTE

Boîte de 1 1/2 once..... 0.35

Boîte de 4 onces..... 0.70

Les 2 ci-dessus

pour seulement..... 1.00

Boîte de 8 onces..... 1.30

Frais de poste payés

S.V.P. nous donner le nom de votre épicer.

Ecrire vos nom et adresse en lettres moules.

EDWARD AGENCIES LTD.

P.O. BOX 1558,

Winnipeg 1, Manitoba.



UN JOUET POUR BÉBÉ

Les enfants raffolent toujours des jouets en forme de petits animaux. Celui-ci leur plaira sûrement avec ses larges oreilles et sa trompe retroussée. Il suffit d'un quart de verge de coton de 36" de large pour le fabriquer. Modèle No. S. 5099 F. Adressez vos commandes à PATRON A DIX SOUS, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. Inscrivez bien vos NOMS et ADRESSE en LETTRES MOULÉES.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont **STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE**. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BONS revenus vendant vêtements sur mesure, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. DAVENTRY TAILORS, DEPT. T., CASIER 3014, MONTRÉAL.

AGISSAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un agissage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP-MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et agissages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUE.

ANIMAUX À VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus nous avons 200 vaches et taures qui viendront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
54, CÔTE SUD,
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE,
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPOUVÉES

VACHES et taures Holstein vèlent en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 649-1169.

A VENDRE — Truies et verrats Hampshire et Yorkshire (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDÉALE INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUE., Tél.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE CÔTE, R.R.2, BERTHIERVILLE, CTÉ BERTHIER. Tél.: 836-4809.

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, venant d'Ontario, vèlent septembre, octobre, novembre aussi animaux à bouff. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE. Tél.: 775-7018.

AYRSHIRE — Taureau, 20 mois, 87% petits fils de Betty's Commander — Taureau, 8 mois, fils de Betty's Commander. La mère T.B. est une fille Oak Ridge Oracle. B.C.A. moyenne 4 lactations 135-136. — FERME TRUDEL ENR., ST-IRÉNÉE, CHARLEVILLE.

PONEYS et cheval de selle à vendre; harnais, voiture, selle, etc. Aussi génisses pur sang Jersey du printemps. S'adresser à: CASE POSTALE 237, DESCHAILLONS, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 819-292-2963.

PORCS Yorkshire, mâles et femelles, à vendre. Primes d'achats. Prix raisonnables. HENRI PAUL LAHAYE, BATISCAN, CTÉ CHAMPLAIN. Tél.: 262-2923.

AYRSHIRE — Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, communiquez avec: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, A/S CLEMENT BEAU-CHÉMIN, Propagandiste, VERCHÈRES, QUE. Tél.: 514-583-6533.

TROUPEAU: 18 vaches type à boucherie, Charolais et ShortHorn; Taureau Charolais pur sang. EMILIE PARIS, ST-PIERRE-LES-BÉCQUETS, (NICOLET). Tél.: 263-2812.

80 BREBIS et 80 Agnelles Rambouillet Dorset, à vendre. H. D'HAUTERIVE, R.R.2, FRELIGHSBURG. Tél.: 514-298-5194.

A VENDRE DIVERS

Le "DESTROYER" est destiné à être utilisé dans les cabinets d'extérieur, détruit intégralement les matières, épargnant ainsi une tâche désagréable. Instruction détaillée. Des milliers d'utilisateurs dans tout le pays. Commandez vite: \$1.60 la boîte, port payé. LOG CABIN PRODUCTS, BOITE 771, GUELPH, ONTARIO.

Béton
Étanche
Armé
Unique
Durable
Remarqué
Y...est un peu là!

Diam. 16-18-20-24-30
vide-silo "PATZ"
Nouvelles formes - 1969
Jointes invisibles et sûres

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry
St-Marc, CTÉ de Verchères
514-684-2348

BEAUTÉ égale bonheur: Restez jeune et fraîche avec la Crème Nettoyante aux fraises (\$3.50) et la Crème Protectrice au papayes (\$4.95) de Holiday Magic. Inclure taxe et 25 pour expédition. CHARLES GAGNON, 3019, ST-SIMÉON, GIFFARD, QUEBEC.

"BULK TANK" DeLaval 27 bidons; Trayeuse Surge, compresseur, tuyauterie; Bassin lavage; Fournaise huile, moteur; A. GIRARD, 248 STE-GERMAINE, OKA. — 258 4162, 5 p.m.

CULTIVATEURS ALLONS VERS LE PROGRÈS

Suivez la file des gens satisfaits en faisant construire des SILOS DE BÉTON ARMÉ. Ciment fait d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultra-moderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'im-perfections.

Diam. 16 à 30 pi.

SILOS MICHEL ENR.

Michel Dupuis
St-François-du-Lac
Cité Yamaska
Tél.: 514-568-3729

PISCINE "Muskin" 25 pi., avec filtreur — Skidoo "Skidoo" 19 forces — Table de Pool Gendron 4 x 8; peu usagés. Tél.: 625-5955 (soir) 625-9740.

SILO en bois, 12 X 24, en bon ordre. Prix: \$130. S'adresser à: ALPHONSE LALIBERTÉ, LECLERCVILLE, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: 292-2890.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'16" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" x 2 1/2" épaisseur, 5" x 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc — MAGNAN LUMBER CO. INC 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTRÉAL 104. Tél.: 931-2561.

COUPLES DEMANDES

COUPLE d'un certain âge demandé; sans enfants; à plein temps. Logement et pension fournis. Homme comme sacristain et maintenance; femme comme ménagère au presbytère. S'adresser à: PRESBYTÈRE STRAPHAEL, 495, RUE CHERRIER, ÎLE BIZARD, P. QUE. Tél.: 626-3775.

COURS FEMMES FILLES

ACADEMIE DE COIFFURE LAVAL

Préparez votre avenir... apprenez l'art de la Coiffure. Une équipe professionnelle vous dirigera vers cette belle carrière. Nombre d'élèves limité.

15 sept. 70 au 1er Oct. 70.

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS.

École détenant un permis en vertu des Écoles Professionnelles Privées.
3585A Du Souvenir,
CHOMÉDEY, LAVAL,
Tél.: 681-3211.

EDUCATION

ATTENTION! Filles et Garçons... Apprenez le métier de coiffeur pour hommes. Pour renseignements et prospectus, s'adresser à: ÉCOLE DE BARBIERS LABROSSE LIMITÉE, 2241 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL. Tél.: 522-0059.

EMPLOIS DEMANDES

INSTITUTRICE possédant Brevet "A", méthode cuisinière, recherche emploi dans l'enseignement. Bilingue et spécialisée, enseignement à l'élémentaire. JOCELYNE BOURGAULT, LEEDS VILLAGE (MÉGANTIC).

CÉLIBATAIRE demande emploi sur ferme laitière, avec expérience. Ouvrage à l'année. S'adresser à: JEAN-LUC CLÉMENT, 3457 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE. Tél.: 666-8384.

HOMME marié, 4 enfants, demande emploi sur ferme laitière; avec expérience de 5 ans. JULIEN DOYON, ST-AGAPIT, CTÉ LOTBINIÈRE.

FAMILLE BELGE désire travailler sur ferme; ouvrage général; expérience. 2 garçons 10 — 6 ans. GASTON CORNET, A/S MME ROLLIN, 5664 DELORIMIER, MONT-REAL. — 271-9753.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION CULTIVATEURS LAITIERS!

En septembre 1945 était tenue la première Vente par encan, de vaches laitières, organisée par Paul Bernard de Saint-Pie. Pour célébrer ces 25 ans dans la vente d'animaux, 3 grandes ventes seront tenues dans le local des Encans de la Ferme Inc., sur la route Trans-Canada, à St-Hyacinthe.

1ère Vente: 21 août 1970, à 1 hre p.m. — Seront vendues 100 jeunes vaches et taures, 1er veau, croisées Holstein et prêtes à vêler.

2ème Vente: 28 août 1970, à 1 hre p.m. — Seront vendues 100 taures Holstein enregistrées, 1er veau. Ces taures proviennent de vaches contrôlées et ayant B.C.A. jusqu'à 200%. Il y a plusieurs filles de Sealing Rockman, Lassie Leader, etc.

3ème Vente: 4 septembre 1970, à 1 hre p.m. — Seront vendues 75 Ayrshires enregistrées, 50 sont prêtes à vêler. Il y a 30 filles et petites filles de Betty's Commander.

Toutes ces consignations d'animaux ont été faites avec soin et sont de très grande qualité. Bienvenue à tous nos clients et amis.

VEUILLEZ noter qu'avec l'achat d'une ou plusieurs bêtes, à chacune de ces trois ventes, vous pourriez vous procurer 250 lb de gras, quota industriel fédéral.

Informations et catalogues: PAUL BERNARD, SAINT-PIE, CTÉ BAGOT. Tél.: 772-2259 ou 772-2492.

ENCAN FLEUR DE LYS

ENCAN FLEUR DE LYS, sur le terrain d'Exposition Provinciale de Québec, tous les jours après les jugements de chaque race d'animaux, dans le Pavillon de la Jeunesse. Voici l'horaire de ces ventes à l'Enchère: Lundi 7 septembre, Jersey et Holstein; Mardi 8 septembre, Hereford; Mercredi 9 septembre, Chevaux Canadiens et Percherons; Jeudi 10 septembre, Aberdeen Angus, ShortHorn et Chevaux Belges; Vendredi 11 septembre, Ayrshires, Canadiennes; Samedi 12 septembre, Chevaux Clydesdales.

Les porcs et bouvillons de marché de toutes races. Les porcs et agneaux de race seront tous vendus le même jour, soit Vendredi le 11 septembre. Il n'y aura pas de vente Samedi, le 12 septembre. Dimanche soir le 13 septembre, à 7 hres., on vendra tous les produits de MIEL et d'ÉTABLE des Expositifs. Avis aux intéressés. Pour toute information au sujet de ces ventes, il faut s'adresser à: GEORGE GOGGIN, Encanleur, Licencié, Bilingue de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. Propriétaire de la FERME BARILEE ENR., ou à Jacques Lvoie, Secrétaire de l'Exposition de Québec. Encore une fois, Messieurs les éleveurs, qu'il est encore temps de consigner des bêtes à ces Ventes. Toutefois il ne faudrait pas tarder.

ENCAN

pour M. NOEL MASSE, SUTTON JUNCTION, (Cité Bromel), Samedi, le 22 Août, 1970, à 10 hres a.m. précises.

SERA VENDU: 72 têtes d'animaux AYRSHIRE, toutes PUR SANG et enregistrées avec papiers et toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 38 bonnes vaches dont 2 fraîche vèlées, 8 devant mettre bas en octobre, novembre et décembre et 28 autres devant mettre bas le printemps prochain; 7 belles taures de 2½ ans dont 5 devant mettre bas en octobre et en novembre et 2 taures devant mettre bas au printemps; 13 taures de 1½ ans; 8 belles génisses du printemps; 5 bonnes vaches JERSEY, toutes pur sang et enregistrées avec papiers dont 1 devant mettre bas en octobre; un fameux taureau de 2 ans nommé "SOUS L'OMBRE JULIO" provenant de la Ferme Bousquet de Granby. Ce troupeau comprend plusieurs descendants des fermes Glen gary, Glen Cameron, Selwood et Neithier Brae. Ceci est un très bon troupeau d'animaux laitières. Le quota de lait de 193,500 lb sera distribué aux acheteurs. Aussi 5 bons chevaux dont un étalon Palamino PUR SANG de 9 ans; 1 belle jument de selle Pinto; 1 cheval de selle noir de 4 ans et 1 poulain de 2½ ans; 2 bons poneys très bien dressés pour la selle. MACHINERIE: 3 Tracteurs — Presse à foin — Charrue défonçeuse — Niveleuse — Herse à rouleau — Rouleau de fer — Epandeur — Semeuse à grain — Remorque 2 roues — Moulin à faucher Massey-Harris — Semoir à blé d'Inde — Banc de scie — Faneuse Kuhn, etc.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Réfrigérateur Cryo-35 bidons à lait; Trayeuse DeLaval; Compresseur; 27 Carcans — 27 Bols à eau et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: ABANDON DE LA CULTURE. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE. CANTINE SUR LES LIEUX.

AUSI À VENDRE: La ferme de 200 acres avec très bonnes bâtisses et un très beau cours d'eau. Conditions faciles.

POUR INFORMATION OU DEMANDE DE CRÉDIT, S'ADRESSER À L'ENCANTEUR.

DENIS P. DUNN, ENCANEUR BILINGUE LICENCIÉ, R.R. No 2, BROMONT, Tél.: 534-2609.

ENCAN AYRSHIRE à la FERME BURNSIDE, HOWICK, Cité Châteauguay, P. Qué., Lundi, le 24 août, 1970, à 1 hre p.m. précises.

Sera vendu: 45 jeunes vaches et taures saillies ou fraîche vèlées, comprenant 4 vaches "EXCELLENTE" et 15 filles issues de vaches "EXCELLENTE".

Pour information, s'adresser à: R.E. NESS & SONS LIMITED, HOWICK, QUE., ou à: JULES CÔTÉ

ENCANEUR LICENCIÉ BILINGUE, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.

Pour information, s'adresser à: M. ALFRED SAINT-VINCENT, Tél.: 436-3251, ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3595.

N.B.: Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous convaincra.

CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE. CONDITIONS: Jusqu'à 3 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 9%. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanleur:

JULES CÔTÉ, ENCANEUR BILINGUE LICENCIÉ, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE., Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

VENTE par ENCAN LUNDI, le 24 août, 1970, à 1 hre p.m. précises, chez M. BERNARD LÉPINE, STE-MÉLANIE, Cité Joliette.

La Ferme est située au No 281, dans le premier Rang. Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de CHOIX de 33 bêtes dont 26 vaches et 7 taures fraîche vèlées ou dues en septembre. Un très bon quota de lait sera réparti entre les acheteurs.

On vendra aussi tout le matériel de la laiterie: Réfrigérateur, Citerne DeLaval, capacité 375 gallons; un lot de bidons à lait et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

Raison de la Vente: Transfert dans une autre production.

CONDITIONS: COMPTANT.

Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR., Tél.: 362-2195.

ENCAN PUBLICS

ENCAN pour M. JEAN GUY BRODEUR, Rang de l'Eglise, MARIEVILLE, Cité Rouville.

Mardi le 25 août 1970, à 1.30 hre p.m. précises.

SERA VENDU: 1 PONEY très bien dompté. 31 bonnes vaches HOLSTEIN de CHOIX, toutes claires au test fédéral et dont quelques unes sont vaccinées. Ce troupeau comprend 6 bonnes vaches fraîche vèlées de Juillet; 10 autres devant mettre bas en septembre et les autres en tout temps de l'année; 1 taureau HEREFORD de 22 mois, très bon reproducteur, CECI EST UN BON LOT D'ANIMAUX.

EQUIPEMENT: Tracteur Diesel David Brown No 990 avec att. 3 pts., barrage de roues, hydraulique, chaînes et cabine à neige; Tracteur International No W-4 au gaz, en bonne condition; Fourrageuse New Holland No 717 avec nez à blé d'Inde et pick up à foin, sur prise de force (NEUVE); Souffleuse à silo de marque Dion Éléphant avec tuyauterie, seulement 2 ans d'usage; 3 Voitures à ensilage de marque Dion, de 16 pi., avec déchargeur automatique dont 2 avec gros pneus et presque NEUVES, avec seulement 2 ans d'usage; Moulin à faucher George White avec faux de 7 pi. avec att. 3 pts.; Sarcleur Massey-Harris No 220 sur att. 3 pts.; Voiture Tandem avec montant à foin; Charrue Oliver à 3 raies avec att. 3 pts.; Charrue défonçeuse International à 3 raies avec att. 3 pts.; Cultivateur avec att. 3 pts.; Herse à rouleaux Ford avec att. 3 pts.; Epandeur à fumer New Holland d'une capacité de 135 minots sur prise de force; Remorque Tandem avec déchargeuse à cylindres; Silo B-7 mesurant 14 x 38 et avec couverture; 20 arpent de blé d'Inde sur le champ; Trayeuse Surge avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; Bulk Tank Universal, d'une capacité de 400 gallons, presque NEUF; beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.

AUSI À VENDRE: La Ferme de 90 arpents, très bien bâtie et avec QUOTA de lait à Montréal.

JULES CÔTÉ, ENCANEUR BILINGUE LICENCIÉ, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE., Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN MERCREDI, le 26 août, 1970, à MIDI précis, chez M. ALFRED SAINT-VINCENT, 202 Boul. St-Canut, Paroisse ST-CANUT, Cité Deux Montagnes.

Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN, clair de test, comprenant 23 têtes; 16 bonnes vaches, 4 fraîche vèlées; 8 vaches vèlant à l'automne; 4 vèleront en février; 6 taures dont 3 de 2½ ans vèlant à l'automne et 3 de 1½ ans; 1 taureau d'extra choix, de 15 mois. CE TROUPEAU EST DE TRÈS BON TYPE LAITIÈRE.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Trayeuse Cock-shutt 2 chaudières avec compresseur; Tondeuse à animaux; Réfrigérateur 7 bidons; 20 bidons; Bassin de lavage. MACHINERIE: Tracteur Oliver Super 55 avec loader; 2 Charrues hydrauliques, 2 raies, dont l'une Ferguson et l'autre International; Herse à rouleaux Case 24 disques, trainante; "Grubber" hydraulique; 2 Herses à finir, 4 panneaux; Semoir 13 disques International, très bon état; 2 Sarcleurs; Faucheuse No 501 Ford, hydraulique, 1 an d'usage; Râteau de côté Case, 4 branches; Voiture à 4 roues, de 16 pi.; 2 remorques à 2 roues avec brancards à animaux; Charrue à tracteur avec poulie; Banc de scie; Lieuse à grain Massey-Harris 7 pi.; Epandeur à fumer Massey-Harris, 90 minots; Epandeur Oliver 110 minots, commandé par poussoir, comme neuf; Eventail électrique, 16 po.; Scie mécanique; 800 balles de très bon foin. EQUIPEMENT DE SUCRERIE: Casserole 4 x 12, très bon état; 350 chaudières en aluminium, capacité 2 gallons; 100 chaudières galvanisées, cap. 1½ gallons; 600 chaudières galvanisées, cap. 1½ gall.; Aussi ménage de maison.

CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.

Pour information, s'adresser à: M. ALFRED SAINT-VINCENT, Tél.: 436-3251, ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3595.

N.B.: Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous convaincra.

CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE. CONDITIONS: Jusqu'à 3 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 9%. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanleur:

JULES CÔTÉ, ENCANEUR BILINGUE LICENCIÉ, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE., Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN LUNDI, le 31 août, 1970, à 1 hre p.m. précises, à la FERME RIVERVIEW, 7 milles à l'ouest de HUNTINGDON, Route 4-48.

Sera vendu: 48 taures HOLSTEIN enregistrées et R.O.P. devant vèler en septembre et en octobre. Une excellente saillie par insémination artificielle.

Catalogues disponibles en vous adressant au propriétaire: M. GEORGE LEGGATT, HUNTINGDON, QUE., ou à: LYELL J. GRAHAM, Encanleur Bilingue, HUNTINGDON, QUE., Tél.: 264-2289.

1ère VENTE Consignation HOLSTEIN

TAURES et VEAUX

qui aura lieu chez "ART BENNETT'S SALE BARN" située à 14 milles de Lennoxville, sur route No 27.

SAWYERVILLE, QUE., Mercredi, le 26 août, 1970, à 7.30 hres p.m.

SERA VENDU: 60-80 têtes HOLSTEIN, claires de test, pur sang, classées, taures et vaches fraîche vèlées ou devant vèler au début de l'automne. Tous les animaux en consignation sont obligés de subir les tests requis pour l'exportation. On vendra seulement des sujets solides et en bonne santé. Pour acheter ou consigner des animaux, S.V.P. écrire ou téléphoner:

PIERRE PAUL CASSIDY,

Préposé aux "Pedigrees"

Tél.: 562-1630

ou à:

ART BENNETT, ENCANEUR,

Tél.: 819 — 889-2272.

ENCAN

JEUDI, le 27 août, 1970, à 1 hre p.m. précises, chez M. RAYMOND FORTIER, ST-PIERRE-BAPTISTE, Cité Mégantic.

La ferme est située dans le 11ème Rang, à un mille du Village.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de 16 bêtes. Ce troupeau est clair de test et comprend 10 vaches laitières dont 4 fraîche vèlées, 3 taures de 1½ an, 1 taureau de 1½ an et 2 génisses; aussi un cheval de 5 ans, pesant 1500 lb. MACHINERIE: Tracteur Case No 300 avec pelle et fourche; Tracteur Ford avec hydraulique; Epandeur New Holland, capacité 140 minots; gros Tracteur à doubles roues; Râteau-Filer Cockshutt; Faucheuse Massey-Ferguson, un an d'usage; Presse à foin Oliver No 50; Wagon sur pneus; Monte-Balles; Charrue Ford à 2 versoirs; Trayeuse DeLaval 2 chaudières et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE. Pour information, s'adresser à: M. Raymond Fortier, ou à:

LÉO DASTOUS, ENCANEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, QUE., Tél.: 362-7585.

Diplômé de l'Institut Royal de Montréal.

ENCAN

pour M. DENIS LARIVIÈRE, Grand Bois, R.R.1, MONT ST-GREGOIRE, Cité Iberville.

Jeudi, le 27 août, 1970, à 2 hres p.m. précises.

Sera vendu: 37 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN de CHOIX, toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 26 bonnes vaches dont 15 sont fraîche vèlées ou devant mettre bas en septembre, octobre et novembre; 5 très belles taures de 28 mois devant mettre bas en octobre; 5 bonnes taures de 1 an, prêtes à être saillies et un très bon taureau de service, âgé de 22 mois. CECI EST UN TRÈS BON TROUPEAU D'ANIMAUX LAITIERS.

AUSI: Epandeur à fumer New Holland d'une capacité de 130 minots (NEUF); Trayeuse DeLaval Sterling avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; Bulk Tank Esco d'une capacité de 35 bidons, très propre.

CAUSE DE L'ENCAN: MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE. CONDITIONS: Jusqu'à 3 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 9%. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanleur:

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, LE 18 AOÛT 1970

Les offres de poulets de grill ont excédé la demande résultant en une baisse de prix. Le marché pour les autres espèces n'a montré aucun changement.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	43c-45c
5 lb et moins de 6	43c-44c
4 lb et moins de 5	36c-38c

Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	30c-31c
	surtout 30c

POULES	
6 lb et plus	38c-41c
5 lb et moins de 6	38c-41c
4 lb et moins de 5	38c-39c
Moins de 4 lb	31c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	35c-36c
10 lb et moins de 16	39c-41c
16 lb et plus	45c-47c
Canards	62c-64c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	23c
6 lb et moins de 7	21c
5 lb et moins de 6	19c

Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	17c

POULES	
7 lb et plus	18c
6 lb et moins de 7	14c
5 lb et moins de 6	10c
Moins de 5 lb	8c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	23c-24c
12 lb et moins de 20	nil
20 lb et plus	nil

OEUF

Prix payés aux producteurs
Le 11 août 1970

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra-Gros	24c-29c	35c-38c
A-Gros	23c-28c	33c-36c
A-Moyens	10c-16c	19c-22c
A-Petits	04c-08c	10c-12c
A-Pee-Wee	01c-05c	04c-08c

Prix des oeufs
aux distributeurs
en vigueur
du 10 au 16 août 1970
inclusivement

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	57c
A-Gros	53c
A-Moyens	33c
A-Petits	25c
A-Pee-Wee	20c
A-1: 3c de plus. B, C et félés (prix aux postes de décoquillage: 25c la douzaine F.A.B. postes de classification.	

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
LE 15 AOÛT 1970

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20c à 22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 19c à 20c. Aliments du bétail, sacs, 17c.

Poudre de lait de beurre, bétail 15c.

Poudre de petit lait .03 1/2c à .03 3/4c.

Caséine 30 mailles 32c à 33c. Lait évaporé, caisse 48/16 8.30. Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 94c.

Du 5 au 11 août 1970 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no 1 47 1/2c, coloré 47.8c (lait cru).

POMMES DE TERRE

Le 17 AOÛT 1970
Ventes par les grossistes.

Québec, nouv.	50 lb 1.40 - 1.60
Québec, lavées	50 lb 2.50 - 2.75

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et
basé sur la fermeture du
marché de Chicago,
le 14 août 1970.

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3	
en vrac	100 lb 3.17

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO,
lundi le 17 août 1970

Porcs	29.54 - 30.05
	(moyenne) 29.69
Truies	20.05 - 20.10
	(moyenne) 20.08

Les prix ci-dessus sont fournis par l'Ontario Hog Producers Marketing Board.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
LE 17 AOÛT 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: Close & Transparente 2 1/4 et plus 2.00 - 2.25, grosses 2.75 - 3.00, Melba 3.00 - 3.50, Duchess 2.00 - 2.25/boisseau.

BLEUETS: 3.00 - 3.50/12 chop. 4.75 - 5.00/11 pintes, 7.50 - 8.00/16 pintes.

LÉGUMES

AUBERGINES: 4.00 - 4.50/boisseau.

BETTERAVES: 0.25 - 0.35/1/2 doz., 1.75 - 2.25/50 lb.

BLÉ D'INDE: 0.15 - 0.20/doz.

BROCOLI: 2.50 - 3.00/doz.

CAROTTES: 0.65 - 0.75/doz. 2.00 - 2.25/50 lb, 2.50/24 cellos de 2 lb.

CÉLERI: 2.75 - 3.25/24.

CHICORÉE & SCAROLE: 1.25 - 1.50/doz.

CHOUX: Rouges & Savoy 2.00 - 2.25.

CHOUX BRUXELLES: 5.00/16.

CHOUX CHINOIS: 2.50/12.

CHOUX-FLEURS: 1.75 - 2.00/12.

CIBOULETTES: 0.90 - 1.00/doz.

CONCOMBRES: 0.20 - 0.35/doz.

ÉPINARDS: 1.75 - 2.00/minot. 2.00/12 cellos de 10 oz.

FÈVES: Vertes & jaunes 1.50 - 2.50/20 lb.

GOURGANES: 2.50 - 3.50/20 lb.

LAITUE: Frisée 1.50 - 1.75/24, Boston 1.50 - 1.75/16 Iceberg 2.25 - 3.00/18, Romaine 1.50 - 1.75/20.

MARROW: 1.00 - 1.50/boisseau.

OIGNONNETS: 1.75 - 2.00/3 doz.

OIGNONS: Petits 1.50/50 lb, 2.00 - 2.25/50 lb, jumbo 3.75 - 4.00/50 lb.

PERSIL: 0.50 - 0.60/doz.

PIMENT: 3.00 - 3.50/boîte.

POIREAUX: 0.50 - 0.60/doz.

RADIS: 0.50 - 0.65/doz. 2.00 - 2.25/30 cellos de 6 oz.

RUTABAGA: 1.75 - 2.25/50 lb, 0.50 - 0.60/paquet de 6.

TOMATES: Rouges 1.00 - 1.75/20 lb, 0.90 - 1.15/15 lb, roses 1.25 - 1.50/20 lb, 1.00 - 1.25/16 lb.

ZUCCHINI: 1.00 - 1.25/20 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 17 août 1970. Les réceptions: 426 bovins, 300 veaux, 1 porc, aucun agneau ni mouton.

Lundi, les réceptions de bovins étaient un peu moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de 105 bouvillons, 291 taures et vaches ainsi que de 30 taureaux. Toutes les classes et catégories étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés pour les taures, vaches et taureaux étaient stables comparés à ceux obtenus lundi dernier tandis que les prix payés pour les bouvillons, compte tenu de la qualité, étaient stables.

Les réceptions de veaux, lundi, étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient pour la plupart de sujets de qualités commune et moyenne. Toutes les classes étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés pour toutes les catégories étaient de stables à plus élevés en certain cas comparés aux prix enregistrés lundi dernier.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix. Agneaux et moutons: aucune réception.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 17 août 1970.

Les réceptions: 392 bovins, 429 veaux, 8 porcs, 23 agneaux et moutons.

Lundi, les réceptions de bovins étaient un peu moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient en grande partie de vaches laitières. Le marché était modérément actif et la demande était bonne pour toutes les classes. Seulement quelques bouvillons étaient offerts en vente, lundi. Les taures, vaches et taureaux s'échangeaient à des prix plus ou moins stables comparés à ceux de lundi dernier.

Composés de sujets de diverses qualités, les arrivages de veaux de lundi étaient plus nombreux que ceux à l'ouverture du marché la semaine dernière. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Les prix payés pour les diverses catégories étaient stables à l'ouverture mais par la suite ils se raffermirent à \$1.00 plus élevés comparés à ceux de lundi dernier.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix.

Quelques lots de bons agneaux offerts en vente ont rapporté de \$28.50 à \$30.00 les 100 livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	29.00 - 30.25
Moyens	27.25 - 28.75
Communs	24.00 - 27.00

VACHES

Les meilleures	23.75
Bonnes	23.00 - 23.50
Moyennes	21.00 - 22.75
Communes	19.50 - 20.50
Très communes	15.50 - 19.00

TAUREAUX

Bons	26.00 - 27.25
Ventes jusqu'à	28.25
Communs et moyens	22.75 - 25.75

TAURES

Choix	27.00
Bonnes	26.00 - 26.75
Moyennes	24.75 - 25.00
Communes	22.00 - 24.00

VEAUX DE LAIT

Bons	39.00 - 41.50
Ventes jusqu'à	45.00
Moyens	36.00 - 38.50
Communs	29.50 - 35.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	27.00 - 27.75
Communs	23.00

VACHES

Les meilleures	24.50
Bonnes	22.50 - 24.00
Moyennes	21.00 - 22.25
Communes	19.00 - 20.75
Très communes	14.50 - 18.75

TAUREAUX

Bons	25.50 - 27.50
Ventes jusqu'à	nil
Communs et moyens	22.00 - 25.00

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	26.00
Moyennes	22.75 - 24.50
Communes	20.00 - 21.50

VEAUX DE LAIT

Bons	39.00 - 42.00
Ventes jusqu'à	46.00
Moyens	35.00 - 38.50
Communs	25.00 - 34.50

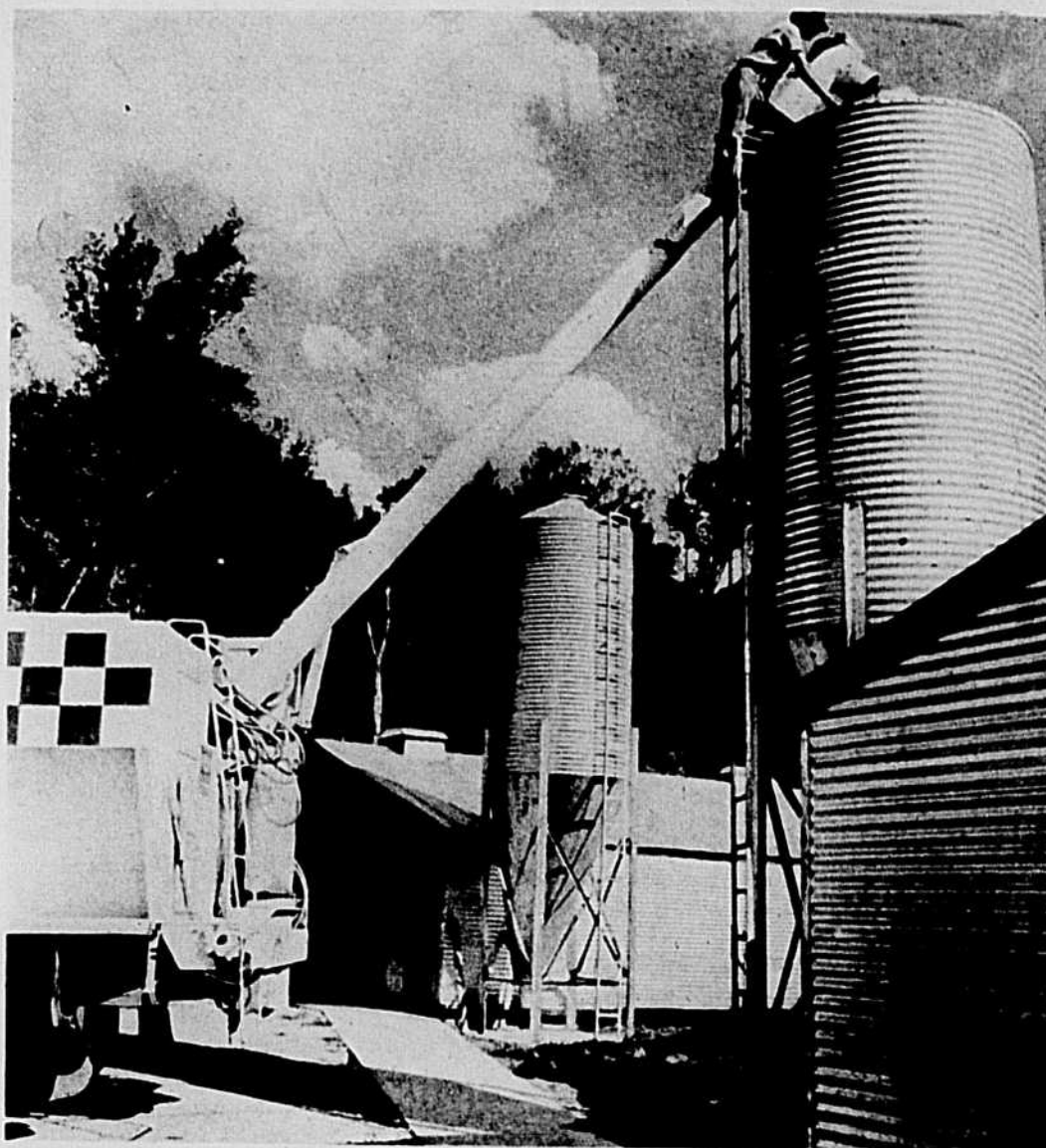
AGNEAUX

Bons	28.50 - 30.00
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

Notre plaisir
c'est
de vous
bien servir



- * **Vous pouvez avoir besoin d'une ration et d'un service différent de votre voisin.**
- * **Purina et son réseau de concessionnaires peuvent satisfaire vos besoins et vos désirs.**
- * **Vous désirez la livraison en vrac? Nous pouvons vous la donner.**
- * **Vous voulez faire moudre et compléter vos grains?**
Les concessionnaires Chek-R-Mix Purina peuvent vous accommoder.
- * **La Société Purina s'est organisée pour vous offrir.**

- **Le service que vous voulez**
- **Les rations adaptées à vos besoins**
- **Les informations dont vous pouvez avoir besoin**

*Communiquez avec votre gérant de ventes
de district et votre concessionnaire Purina.*

RALSTON PURINA DU CANADA LIMITÉE

QUÉBEC: Montréal, Saint-Romual et Saint-Hyacinthe — ONTARIO: Toronto, Whitby et Woodstock — NOUVELLE-ÉCOSSE: Truro et Kentville — NOUVEAU-BRUNSWICK: Apohaqui

